



# Evaluation du Contrat Régional du Pays Loire Beauce 2006-2010



*Mise en lumière – Beangency – action 10*



*Vestiaires – Chevilly – action 6*



*Périscolaire – St Ay – action 5*



*Diagnostic Biodiversité – St Péray la Colombe – action 9*

Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce  
2, rue du Docteur Henri Michel – 45 130 MEUNG-SUR-LOIRE  
Tel : 02.38.46.01.70 – Fax : 02.38.44.09.43  
[www.paysloirebeauce.fr](http://www.paysloirebeauce.fr)

# Sommaire

Avant-propos	4
<b>Première partie : les indicateurs régionaux</b>	<b>4</b>
I-Indicateurs génériques	5
A) Les indicateurs globaux	5
Indicateur 1 : Taux d'engagement des crédits	5
Indicateur 2 : Répartition des projets selon le montant de la subvention	8
Indicateur 3 : Projets réalisés grâce à la dotation de solidarité du sud	8
Indicateur 4 : Investissements générés	8
B) Localisation géographique des projets	10
Indicateur 5 : Localisation par commune des projets	10
Indicateur 6 : Localisation par typologie urbaine des projets	12
C) La coopération intercommunale	13
Indicateur 7 : Répartition des crédits engagés par type de bénéficiaire	13
D) La démocratie participative	14
Indicateur 8 : Participation du Conseil de Développement	14
Indicateur 9 - Partenariats hors conseil de développement	15
E) La diversité des démarches initiées ou portées par le Pays	15
Indicateur 10 - Projets réalisés hors Contrat Régional de Pays	15
II-Indicateurs thématiques	17
A) Le développement économique	17
Indicateur 11 - Stratégie de développement économique	17
Indicateur 12 - Nombre d'emplois créés	18
Indicateur 13 - Zones d'activités et démarche qualité environnementale	19
Indicateur 14 - Immobiliers de l'entreprise	19
B) Les technologies de l'information et de la communication	20
Indicateur 15 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques	20
C) La protection de l'environnement	20
Indicateur 16 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques	20
Indicateur 17 - Audits énergétiques	22
Indicateur 18 - Part bois dans la construction	22
Indicateur 19 - Respect des normes HQE	22
D) L'habitat à destination de populations spécifiques	23
Indicateur 20 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques	23
Indicateur 21 - Etudes globales habitat et PLH mis en œuvre	23
E) Les services à la population	23
Indicateur 22 - Appréciation de l'impact de l'étude services réalisée	23
Indicateur 23 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques	24
III-Synthèse : impact du Contrat Régional de Pays sur 5 des principaux objectifs de la politique régionale	25
A) Les services à la population	25
B) L'emploi et le développement économique	25
C) L'habitat en direction de populations spécifiques	25
D) La protection de l'environnement et le cadre de vie	26
E) Les T.I.C.	26
IV-Mise en perspective sur des points clés d'une démarche de territoire	27
A) Le Contrat Régional permet-il une meilleure coopération ville -campagne ?	27
B) La politique régionale de Pays favorise-t-elle la mise en réseau des acteurs locaux ?	27
C) Le Contrat Régional de Pays permet-il une territorialisation des interventions du Conseil Régional ?	27
D) Transversalités des actions	28
<b>Deuxième partie : L'auto-évaluation, une source de réflexion et d'apprentissage</b>	<b>29</b>
I- La stratégie de développement du Pays	30
II-La mise en œuvre des actions	32
III-L'impact des actions sur le territoire	43

Annexe 1 – Récapitulatif des dossiers présentés au Contrat Régional 2006-2010

## Avant – propos

Ce document a été réalisé sur la base du guide méthodologique régional d'évaluation. Le Pays Loire Beauce a confié ce travail à une stagiaire en licence professionnelle « animation et développement des territoires » de l'université d'Orléans (antenne de Châteauroux).

Cette évaluation a été arrêtée à la date du 29 juin 2011, date de sa validation en Comité Syndical. Tous les chiffres présentés intègrent trois projets dont l'instruction était encore en cours par les services de la Région Centre :

- ✚ Aménagement paysager de la station d'épuration de Coulmiers – subvention demandée de 10 000 € - action 2,
- ✚ Agrandissement d'un cabinet médical à Saint-Ay – subvention demandée de 79 300 € - action 4 – délai supplémentaire,
- ✚ Aménagement et éclairage en bord de Loire à Tavers – subvention demandée de 5 800 € - action 10.

**PREMIERE PARTIE :**

**LES INDICATEURS REGIONAUX**

## I-Indicateurs génériques

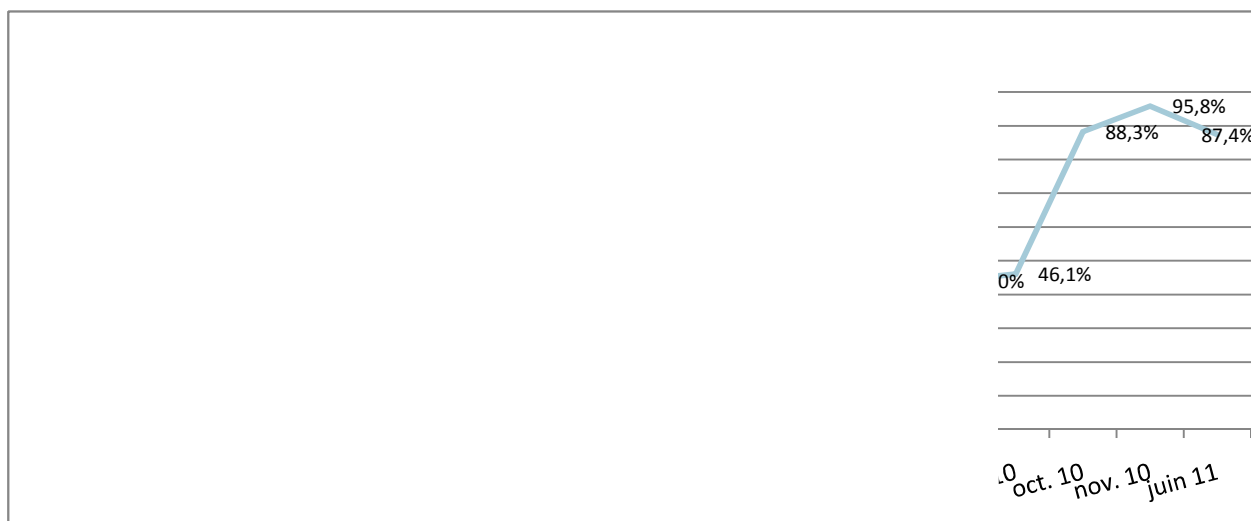
### A) Les indicateurs globaux

#### Indicateur 1 : Taux d'engagement des crédits

- *Le taux d'engagement*

Taux d'engagement des crédits au 13/11/2011 :	<b>95,80 %</b>
Taux d'engagement des crédits au 29/06/2010 :	<b>87,47%<sup>1</sup></b>
Dotation du Contrat Régional de Pays :	<b>5 609 000 €</b>
Montant des crédits engagés par la Région Centre :	<b>4 903 163 €<sup>1</sup></b>

- *Evolution de l'engagement sur la durée du contrat*



Le taux d'engagement a augmenté de manière lente mais progressive de novembre 2006 à septembre 2010. Les principaux dossiers structurants ont été engagés soit en début de contrat suite aux autorisations de préfinancement accordées début 2006, soit les trois derniers mois du contrat compte-tenu de son échéance. Le Bureau du Pays d'octobre 2010 engage plus de 40 % de l'enveloppe pour atteindre 95,80 % d'engagement. Chose inhabituelle, on observe une régression du taux d'engagement en fin de contrat, suite à des décisions régionales négatives notamment concernant la zone d'activités d'Epieds en Beauce.

Le Pays est plutôt une région.

Il concerne certains projets.

Il est régulière du taux et aboutit à une

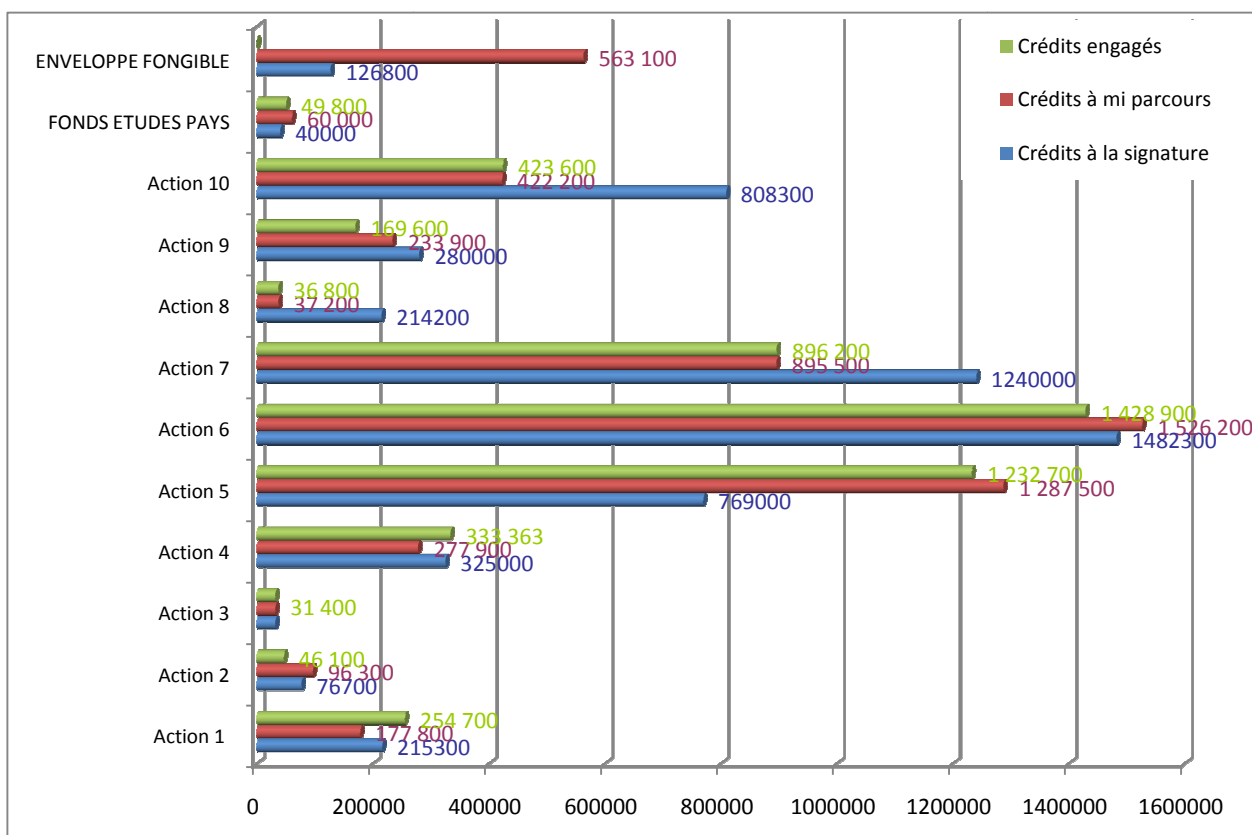
à sommer les crédits

<sup>1</sup> Taux et montant d'engagement au 29 juin 2011 intégrant les subventions de 3 projets non encore validés par la Région (actions 2, 4 et 10).

- *La répartition des crédits selon les actions*

Le graphique ci-dessous reprend :

- ✓ l'évolution des crédits entre la signature du Contrat (bleu) et le Bilan à mi-parcours (rouge),
- ✓ l'engagement des crédits au 29/06/2011 (vert).



Les crédits sont concentrés sur trois actions prioritaires du Pays :

- ✓ l'action 5 concernant les équipements pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- ✓ l'action 6 pour les équipements sportifs et de loisirs,
- ✓ l'action 7 pour le développement économique.

A mi-parcours, la Région a transféré certains crédits de l'action 7 vers l'enveloppe fongible. Cette enveloppe a abondé certaines actions en fin de contrat comme l'action 1 et 8.

ir des services à la  
s de loisirs sans

- *Les projets financés*

Nombre de demandes montées et présentées à la Région : **115**

Nombre de projets annulés par le maître d'ouvrage : **2**

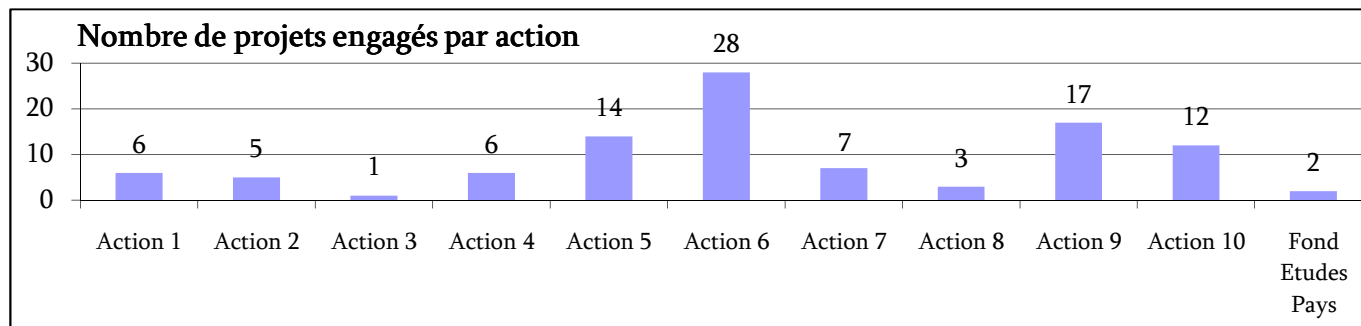
Nombre de projets refusés par la Région : **6**

Nombre de projets financés : **107** (dont 6 dossiers représentant plusieurs tranches) **soit 101 projets**

Subvention moyenne par opération : **48 546 €**

6 projets ont été réalisés en une ou deux tranches :

- la réhabilitation du Bassin d'Apprentissage Fixe (Patay) : 2 tranches
- la réhabilitation de la salle polyvalente (Villamblain) : 2 tranches
- Extension et structuration de la vente directe d'asperges (Chevilly) : 2 tranches
- Aménagement végétal avenue du Château (Chevilly) : 3 tranches
- Mise en valeur des ponts et des monuments (Beaugency) : 2 tranches

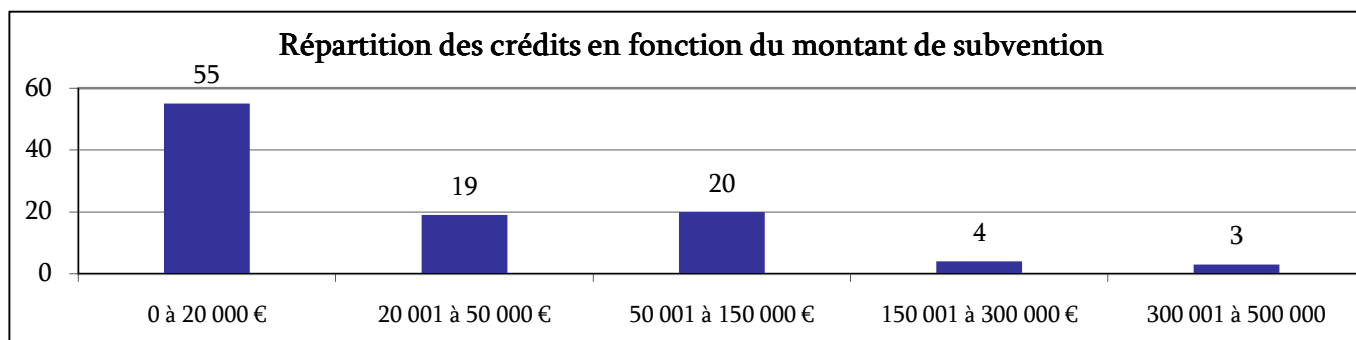


A noter que 10 projets ont été retirés à mi-parcours, 13 ont été reportés par décisions communales ou intercommunales et 6 ont été refusés par la Région. Le Contrat Régional de Pays a soutenu de nombreux projets concernant les sports et les loisirs (action 6) avec notamment de nombreux projets de création ou de réhabilitation de salles associatives ou salles polyvalentes.

#### Liste des projets passés en Bureau du Pays mais annulés ou refusés par la Région

Projets	Communes	Raison
Aménagement de l'entrée de ville	Huisseau sur Mauves	Refus de la Région - pas d'effet levier de la subvention
Aménagement paysager	Lailly en Val	Refus de la Région car non éligible au Contrat
Maison Médicale	CCCB	Annulé par la CCCB
Mise aux normes de l'accueil périscolaire	Lailly en Val	Refus de la Région – dépenses d'entretien
Démarche Qualité Environnementale et aménagement de la Zone des Chantaupiaux	SIVOM d'Epieds en Beauce	Refus de la Région – non respect du cahier des charges régional
Acquisition d'un semoir pour la production de betterave rouge pour le colorant alimentaire	Alban PAILLET	Annulé par le porteur – Achat du matériel d'occasion
Diversification agricole	Rémi DUMERY	Refus de la Région

## Indicateur 2 : Répartition des projets selon le montant de la subvention



La majorité des projets se situe entre 0 et 50 000 € de subvention. Ces montants s'expliquent par :

- la mise en place de plafond de subventions,
- certains projets sous-évalués à la signature du Contrat,
- des projets privés limités à 10 000 €.

## Indicateur 3 : Projets réalisés grâce à la dotation de solidarité du sud

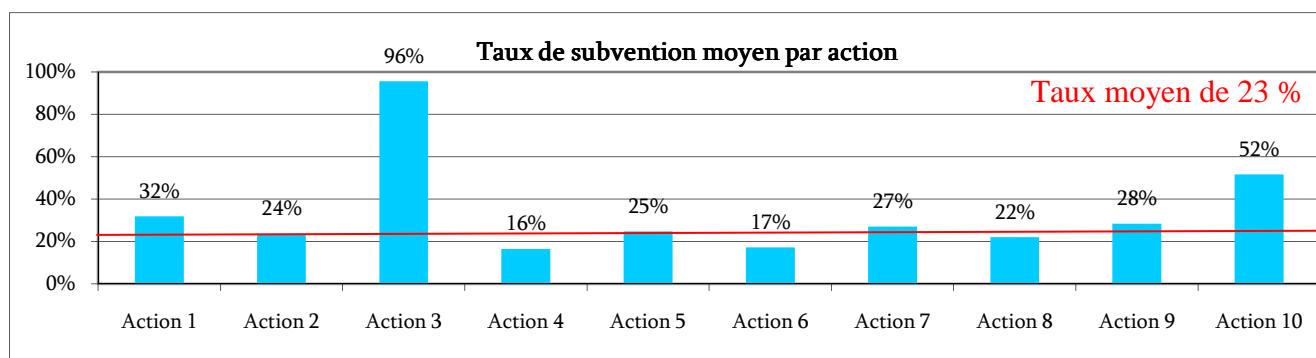
Le Pays Loire Beauce n'est pas concerné par cette dotation.

## Indicateur 4 : Investissements générés

- *Effet levier*

Le Contrat Régional de Pays a généré **21 631 723 € HT** d'investissement éligible pour un montant de **4 903 163 €** de subvention et pour des dépenses subventionnables de 14 949 171 €. Pour un euro investi par la Région, **4,41 €** investis localement (contre 4,25 € lors du 1<sup>er</sup> contrat). Le taux de subvention moyen est de **23%**.

- *Taux de subvention moyen par action*

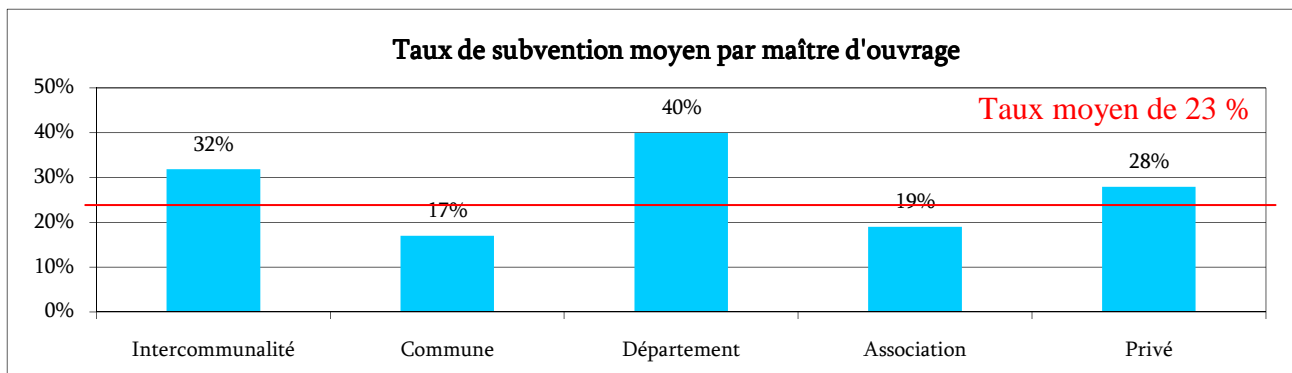


Le taux de subvention moyen par action se révèle important pour l'action 3 (étude sur les services portée par le Pays et financée à 80 % TTC par le Contrat Régional) ainsi que pour l'action 10 (actions de la Route du Blé en Beauce portées par le Pays et financées à 80 % HT).



- *Taux de subvention moyen par maître d'ouvrage*

On observe de grandes différences du taux de subvention moyen selon le maître d'ouvrage.



Les intercommunalités se composent du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce, des Syndicats pour les aménagements de zones d'activités et du SIRIS.

Les taux de subvention en dessous du taux moyen, s'expliquent par :

- la mise en place de plafond de dépenses,
- des dépenses inéligibles au Contrat comme pour le projet de l'Association Beauce Val Service.

#### Analyse :

- ⇒ **Le Contrat Régional de Pays a joué un rôle important pour le financement des projets avec un taux de subvention moyen de 23 %.**
- ⇒ **Le Contrat Régional de Pays n'est pas le seul financement mobilisé par le Pays car le programme Leader est venu en cofinancement de projets ainsi que l'Etat et le Département.**
- ⇒ **Les plafonds de subventions ont limité le montant de certaines subventions.**
- ⇒ **101 projets ont été financés par le Contrat.**
- ⇒ **Le Contrat a eu un effet générateur d'investissement local (pour 1 € de subvention régionale, 4,41 € d'investissements locaux).**

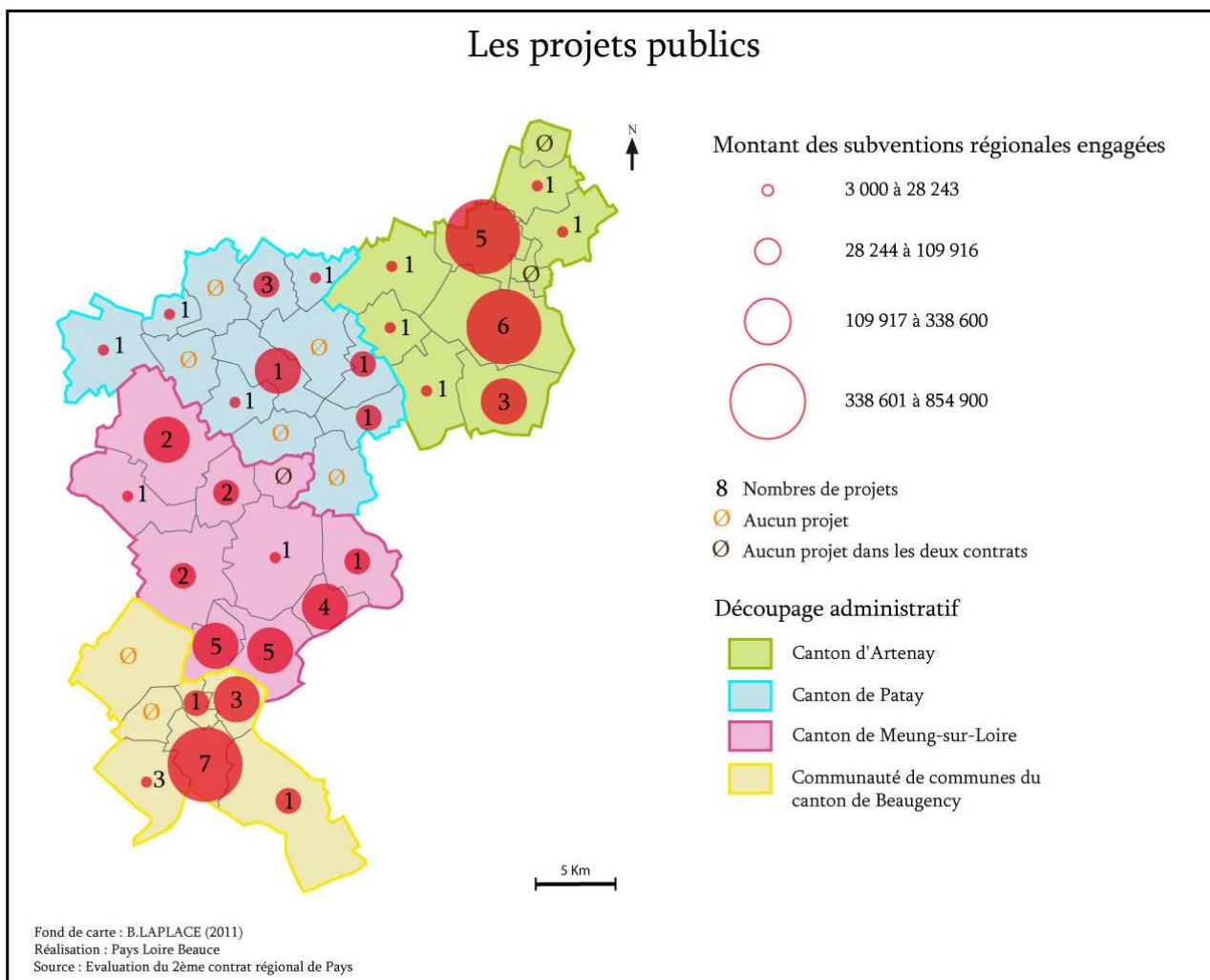
## B) Localisation géographique des projets

### Indicateur 5 : Localisation par commune des projets

Ce 2<sup>ème</sup> Contrat Régional de Pays a permis de financer 98 projets dont 77 sont localisables géographiquement :

- 66 projets à maîtrise d'ouvrage publique,
- 2 projets à maîtrise d'ouvrage associative,
- 9 projets à maîtrise d'ouvrage privée.

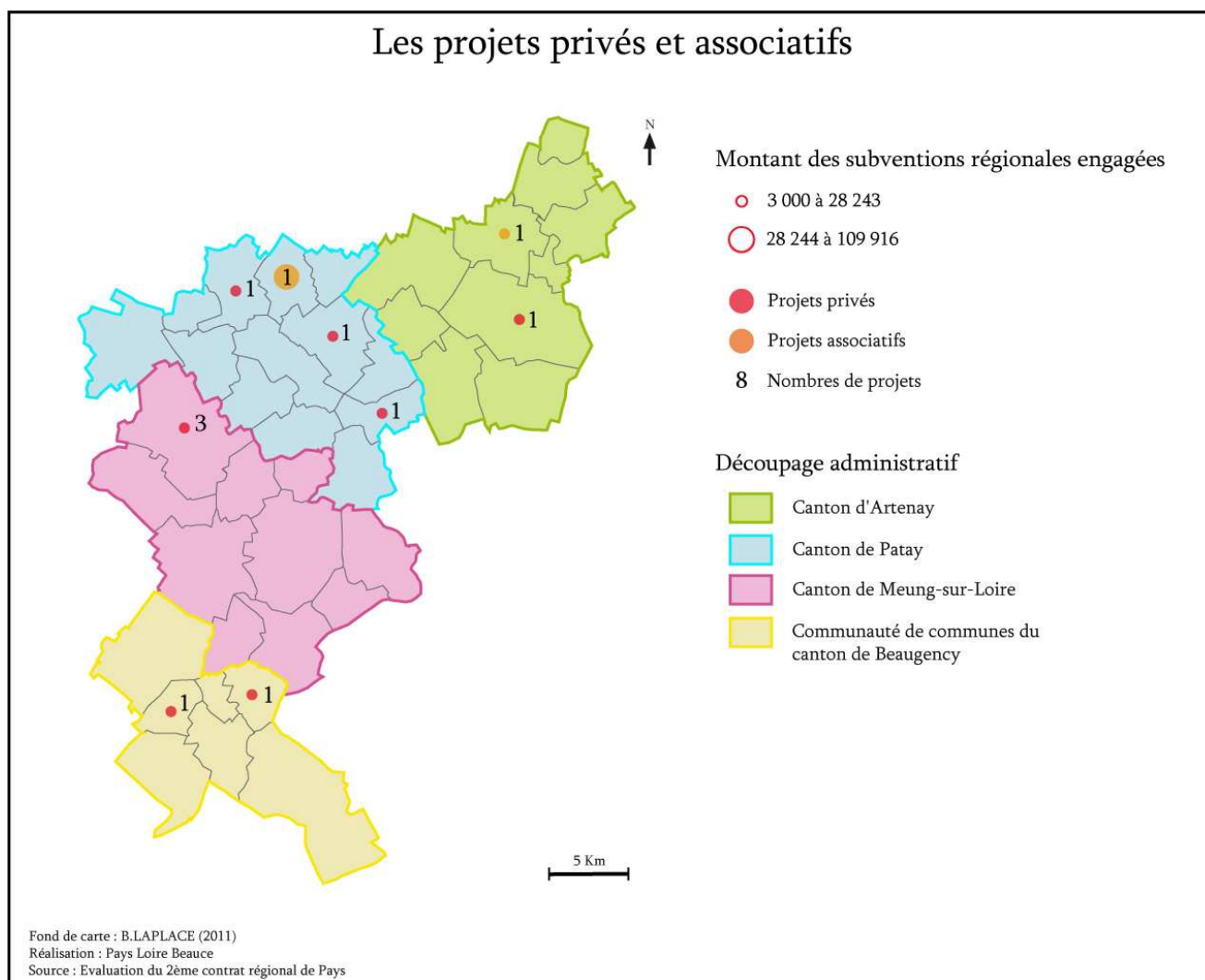
- Localisation des projets publics



On observe une concentration des crédits sur le Val de Loire et sur les communes de la Route départementale 2020. Cette répartition s'explique par la présence de communes de faible densité en Beauce pouvant présenter peu de projets au titre du Contrat Régional de Pays et l'absence d'intercommunalités. Les chefs lieu de canton et les communes en périphérie ont bénéficié de crédits régionaux. Dix communes (sur 40) n'ont pas bénéficié de fonds régionaux du deuxième Contrat et 3 n'ont jamais bénéficié de fonds régionaux à travers les 2 Contrats.

- Localisation des projets privés et associatifs

Les projets à maîtrise d'ouvrage privée ou associative sont moins nombreux et sont répartis sur le territoire. Cependant, certains projets associatifs ou privés n'apparaissent pas sur cette carte car considérés comme non localisables.



- Liste des projets non localisables

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Action	Mtt subv.
Beauce Val Service	Acquisition de 2 véhicules pour le portage de repas à domicile (2 dossiers)	4b	9 200 €
CUMA des Sablons	Acquisition d'un semoir de précision	9e	6 800 €
CUMA Semence 2000	Achats d'essaims d'abeilles, de cadres, de ruches, d'1 démêeuse, d'1 déplastiqueuse et packs de guidage GPS	9e	14 300 €
	Développement de l'activité abeille pour la porte-graine	9e	16 500 €
CUMA Uxelloise	2 semoirs de semis rapides en Technique Culturelle Simplifiée (TCS)	9a	16 100 €
	Outils de travail du sol	9a	6 300 €
	Matériel pour l'entretien des jachères en bordure des Mauves	9d	3 300 €
GDA Loire Beauce	Création et extension d'une filière truffière	9c	35 800 €

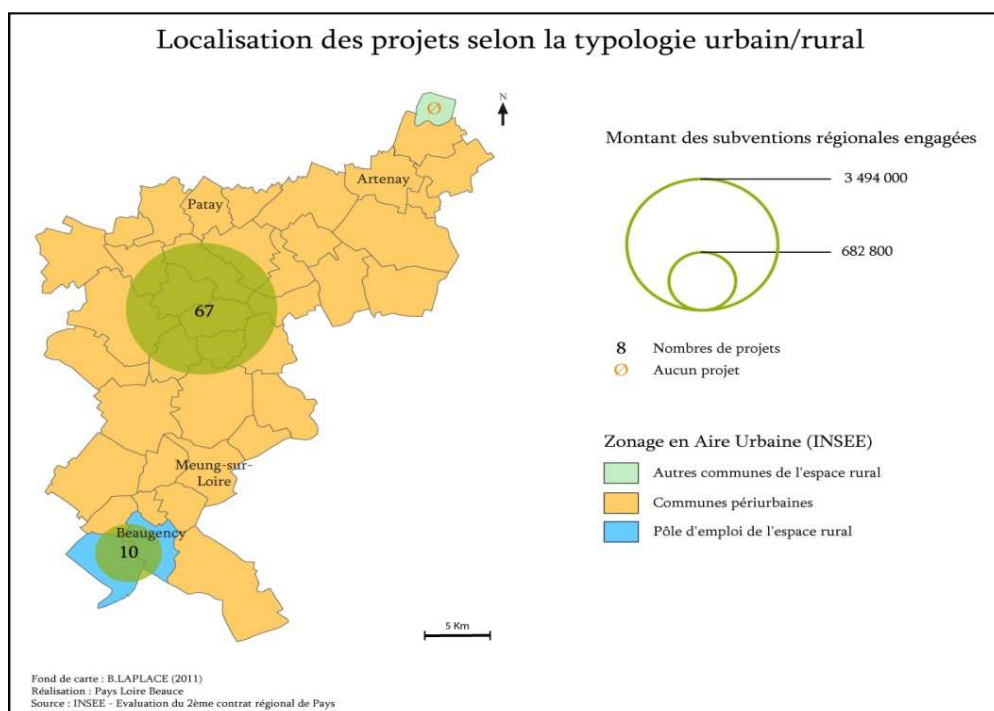
Pays Loire Beauce	Etudes Services à la population	3	31 400 €
	Etude pré-opérationnelle à une seconde ORAC	8c	7 600 €
	4 diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles	9a	6 400 €
	Mise en œuvre de la Route du Blé en Beauce	10a	22 700 €
	Charte Paysagère et Architecturale	Fond Etude	49 800 €
	Expertise préalable A21 - Ernst and Young		
SIVOM Meung-Beaugency	Démarche Qualité Environnementale	7a	16 500 €
	Etude de faisabilité économique du parc	7a	8 500 €
	Aménagement de la zone	7a	400 000 €

Les projets non localisables représentent 19,8% de l'ensemble des projets engagés et 7,5 % des crédits engagés.

## Indicateur 6 : Localisation par typologie urbaine des projets

Il est important de préciser que la quasi-totalité des communes du Pays Loire Beauce se compose de communes de l'aire urbaine d'Orléans<sup>2</sup>. Seules 5 communes se situent en pôle rural : Artenay, Beaugency, Lion en Beauce, Ruan et Trinay.

Typologie de communes	Nb de projets réalisés	Coûts d'investissement (non plafonnés)	Mtt des crédits engagés	Citer les 3 thématiques majeures abordées
Communes périurbaines	67	19 258 379 €	3 494 000 €	Accueil des jeunes populations (23,6%), Culture-sports-loisirs (14,8%), Amélioration de la qualité de vie (5,2%)
Pôle rural	10	5 069 683 €	682 800 €	Culture-sports-loisirs (6,9%), Tourisme (4,5%), Accueil des jeunes populations (2%)
<b>Total</b>	77	24 328 063 € <sup>3</sup>	4 176 800 €	



<sup>2</sup> Selon la définition de l'INSEE

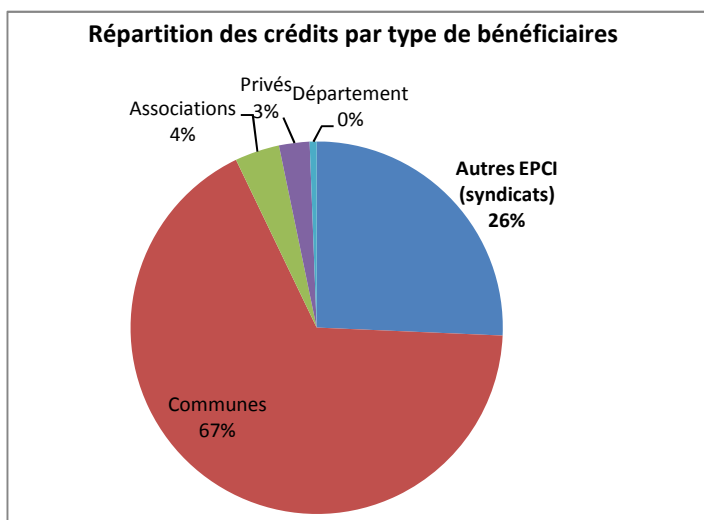
<sup>3</sup> Il n'est pas intégré les projets non localisables.

## C) La coopération intercommunale

### Indicateur 7 : Répartition des crédits engagés par type de bénéficiaire

Type de bénéficiaires	Montant des crédits réservés		Montant des crédits engagés		Nombre de projets réalisés
EPCI à fiscalité propre	-	-	-	-	-
Autres EPCI (syndicats)	1 759 200 €	31,4%	1 258 400 €	25,67 %	15
Communes	2 968 300 €	52,9%	3 295 000 €	67,20%	63
Associations	199 000 €	3,5%	189 863 €	3,87%	6
Privés	15 200 €	0,3%	130 400 €	2,66%	15
Départements	29 500 €	0,5%	29 500 €	0,60%	2
TOTAL	-	-	4 903 163 €	100 %-	101

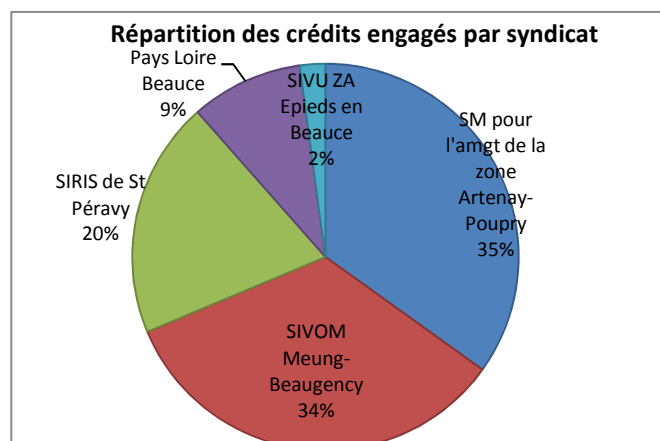
Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Pays Loire Beauce ne possédait pas d'établissement public de coopération intercommunale. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Communauté de Communes du Canton de Beaugency existe mais n'a pas présenté de projets dans le deuxième Contrat.



Les Syndicats de communes tels que le Pays, les Syndicats d'aménagement de ZA ainsi que le SIRIS, bénéficient du Contrat. Suite au refus de la Région de financer la tranche 3 de la zone d'activités d'Epieds en Beauce, le taux d'intercommunalité obligatoire de 30 % n'a pas été atteint.

Les subventions destinées aux communes et aux privés ont été revues à la hausse. Certains projets ont été abandonnés et leurs subventions ont été affectées à d'autres projets.

Les projets portés par des privés représentent 2,66 % des crédits engagés pour 15 projets (soit 8 693 € en moyenne). Ceux des communes représentent une subvention moyenne de 52 302 € par projet. Les projets des syndicats sont significatifs avec un montant de crédit engagé moyen de 83 893 €.



Les trois syndicats qui ont une part importante des crédits engagés ne portent qu'un seul projet (deux zones d'activités et la construction de locaux périscolaires). Le Pays Loire Beauce représente 9 % des crédits engagés par les syndicats et a porté 6 projets.

### Analyse :

- ⇒ Le Pays n'a pas atteint l'objectif de 30 % des crédits engagés pour les structures intercommunales. Pour le 3<sup>ème</sup> Contrat, le Pays sera couvert en intégralité par des EPCI à fiscalité propre.
- ⇒ Les crédits se sont répartis sur l'ensemble du territoire.

## **D) La démocratie participative**

### **Indicateur 8 : Participation du Conseil de Développement**

- *Structure*

Mis en place en 2003 et renouvelé en 2010, le Conseil de Développement constitue une instance consultative et de propositions qui associe la « société civile » aux réflexions du Pays. Entre 2007 et 2010, il s'est réuni 10 fois (soit 2 ou 3 fois par an). Il est composé de 30 membres.

Les membres sont représentés selon les domaines économiques, sociaux et culturels suivants :

- Tourisme / patrimoine : Office de Tourisme de Beaugency,
- Services aux habitants / petite enfance jeunesse : UDAF 45, ADMR, Fédération Départementale des Familles Rurales, Association Beauce Val Service,
- Culture / sports / loisirs : Compagnie Théâtrale les Fous de Bassan !, VALIMAGE,
- Environnement / agriculture : Loiret Nature Environnement, Chambre d'Agriculture du Loiret, Hommes et Territoires,
- Emploi / insertion : Mission Locale de l'Orléanais, ESAT d'Auvilliers, IME de Baule,
- Habitat / logement : Union Sociale pour l'Habitat dans la Région Centre
- Industrie / artisanat / commerce : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret

- *Implication du Conseil dans la stratégie de développement du Pays*

De nombreux membres sont également impliqués dans les autres projets du Pays :

- le Président du Conseil de Développement est invité aux Bureaux du Pays,
- les membres du Bureau du Conseil sont invités aux Comités syndicaux,
- 10 participent aux Comités de programmation du GAL Leader,
- 3 au groupe de travail sur l'OPAH,
- 3 au groupe de travail sur la Charte Architecturale et Paysagère,
- 5 au groupe de travail sur l'ORAC,
- tous les membres sont répartis dans les différentes commissions du Pays.

Le Conseil de Développement est régulièrement mis au courant de l'état d'avancement des différents projets : Contrats Régionaux de Pays, programme LEADER, Route du Blé en Beauce, Agenda 21, site internet, ORAC, OPAH, Charte Architecturale et Paysagère ...

Le Conseil de développement a participé et a émis des avis sur :

- l'étude des services à la population,
- le Contrat Régional de Pays 2006-2010 : élaboration, bilan à mi-parcours et évaluation,
- la candidature au programme Leader,
- l'actualisation de la Charte de développement en 2005 et 2011,
- les orientations pour l'action dans le cadre du prochain Contrat Régional.

Le Conseil de Développement a activement participé à la définition des priorités pour l'Agenda 21 lors d'ateliers mis en place lors de deux journées organisées par le bureau d'étude Ernst & Young autour de la démarche de développement durable.

Le Pays organise tous les deux ans depuis 2003 des « Rencontres du Pays Loire Beauce » où sont rassemblés les différents acteurs du territoire (élus des 40 communes, membres du Conseil de Développement, partenaires du Pays, élus départementaux, régionaux...). Chaque Rencontre porte sur des thématiques du Contrat afin de construire un projet partagé. Le Conseil de Développement participe à la préparation de ces temps forts ainsi qu'aux débats auxquels ces rencontres donnent lieu.

- 1ère rencontre du Pays – 2003 : actualisation de la charte de développement dans l'optique de construire un avenir à long terme (10 ans) pour le territoire,
- 2ème rencontre du Pays – 2005 : thématique des services à la population,
- 3ème rencontre du Pays – 2007 : élaboration de la stratégie de développement pour la candidature au programme Leader,
- 4ème rencontre du Pays – 2009 : détermination du rôle du Pays pour accompagner les communes à s'engager dans des démarches de développement durable avec des ateliers agriculture, énergie et habitat,
- La conférence « Biodiversité et Pays Loire Beauce » - 2010.

### **Indicateur 9 - Partenariats hors conseil de développement**

Le Pays Loire Beauce, dans le cadre de son programme Leader, a créé des partenariats avec d'autres personnes ou structures que ceux du Conseil de Développement notamment pour le Comité de Programmation Leader, pour l'Observatoire Territorialisé des Pratiques Agricoles et pour la Ferme Loire Beauce (cf. point 10 ci-dessous).

Le Pays a développé des partenariats avec la Direction Départementale des Territoires notamment sur la Charte Paysagère et Architecturale et sur l'Agenda 21.

Enfin, le Pays cherche à développer la coopération transnationale avec des contacts en Roumanie et en Lituanie.

## **E) La diversité des démarches initiées ou portées par le Pays**

### **Indicateur 10 - Projets réalisés hors Contrat Régional de Pays**

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	<b>Montant total de l'investissement</b>
Programme LEADER	Pays Loire Beauce	1 500 000 € de subventions en faveur de l'agriculture, l'environnement et la culture. Certaines subventions viennent en cofinancement du Contrat.
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	Pays Loire Beauce	Une étude pré-opérationnelle (financée par l'ANAH, la Région et le Département a été lancée). Cette étude doit aboutir à la mise en place d'une OPAH sur les thèmes de l'adaptation des logements, la rénovation de logements insalubre et la réhabilitation énergétique de logements.



Observatoire Territorialisé des Pratiques Agricoles	Chambre d'Agriculture du Loiret	La Chambre, en partenariat avec le Pays, a mis en place un Observatoire des Pratiques Agricoles à l'échelle de notre territoire. 3 ateliers d'élaboration ont été organisés afin de définir le contenu de cet observatoire. La Chambre a recruté une stagiaire pour le mettre en œuvre en 2011.
Conférence « La Biodiversité et le Pays Loire Beauce »	Pays Loire Beauce	Le Pays a organisé une conférence sur le thème de la biodiversité afin de mettre en avant ces actions en faveur de la biodiversité. Elle contenait deux ateliers : un sur l'agriculture et l'autre sur les collectivités. Un certain nombre de partenaires (Loiret Nature Environnement, Chambre d'Agriculture du Loiret, la FREDON Centre, Hommes et Territoire) ont présenté leurs actions en lien avec notre territoire.
Circuits courts	Chambre d'agriculture / ADASEA	Le Pays a confié à la Chambre et à l'ADASEA deux études sur la mise en place de commercialisation collective pour des produits locaux. En 2011, le travail de l'ADASEA a été repris par la Chambre. Les conclusions de cette réflexion doit être soumis aux agriculteurs pour une application en 2012.
Coopération transnationale	GAL roumains et GAL Litvaniens	Dans le cadre de son programme Leader, le Pays a reçu une délégation roumaine et a envoyé une délégation en Lituanie. Un GAL rencontré en Lituanie doit venir en septembre 2011 pouvant donner lieu à un accord de coopération.

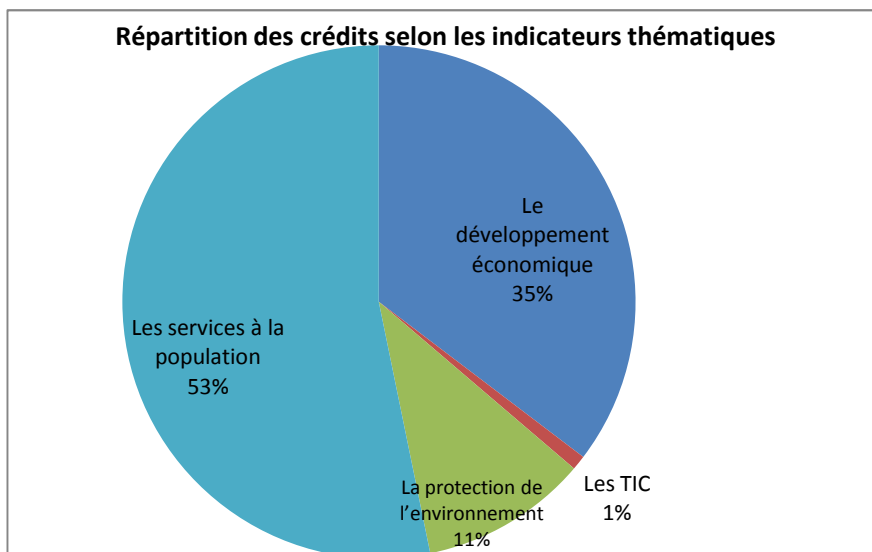
Analyse :

- ⇒ **Le Conseil de développement est associé à tous les temps forts du Pays.**
- ⇒ **D'autres partenariats (financiers et/ou techniques) se sont développés notamment avec l'obtention du programme Leader en 2008 montrant ainsi le rôle important joué par le Pays.**



## II-Indicateurs thématiques

Les indicateurs thématiques représentent **60% des crédits régionaux**, soit 2 974 163 €. La répartition selon les 5 orientations régionales se décompose ainsi :



Les crédits engagés pour les services à la population représentent plus de la moitié des indicateurs thématiques. Une place importante a également été consacrée au développement économique. La protection de l'environnement possède une part moins importante mais supérieure à celles des Technologies de l'Information et de la Communication et de l'Habitat.

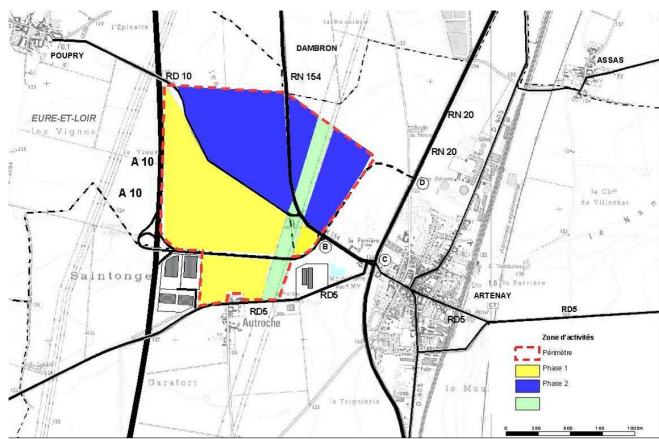
### A) Le développement économique

#### Indicateur 11 - Stratégie de développement économique

Concernant le développement économique, le Contrat Régional a soutenu l'aménagement de deux zones d'activités importantes sur le territoire (Artenay-Poupriy et Synergie-Actiloire) dont la subvention moyenne est de 432 150 € par zone.

Le Contrat a contribué également à la création d'un point multiservices (PMS), au maintien du dernier commerce en milieu rural et à la préparation d'une deuxième Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat.

Il faut ajouter à cette thématique l'agriculture pour ses actions liées à la diversification et au développement de la filière porte-graine.



Plan de la ZA Artenay - Poupriy - 439 300 €



Plantation de chênes truffiers - 35 800 €

Thématiques	Montant des crédits réservés		Montant des crédits engagés		Nb de projets signés	Nb de projets fin de contrat	Commentaires
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage			
Zones d'activités action 7	895 500 €	16,0%	896 200 €	18,28%	6	5	Le Contrat a soutenu 2 DQE, 1 étude de faisabilité, 3 aménagements de zone, 1 étude de flux. 2 dossiers ont été refusés par la Région concernant la ZA d'Épieds en Beauce (DQE et aménagement).
Commerce / artisanat action 8	37 200 €	0,7%	29 200 €	0,6%	3	2	Un PMS a été réalisé ainsi que la réhabilitation de bâtiments pour le maintien du dernier commerce.
ORAC action 8	0 €	0,0%	7 600 €	0,2%	1	1	Compte tenu du délai de carence entre deux ORAC, la 2 <sup>ème</sup> n'a pu être lancée dans ce contrat. Seule l'étude préalable a été financée.
Agriculture action 9c et e	108 300 €	1,9%	106 600 €	2,17%	-	9	Ces projets regroupent les projets de diversification et les porte-graines.

Concernant cette thématique, les réalisations ont été conformes aux prévisions. Les deux dossiers de la ZA d'Épieds (DQE et aménagement) ont été montés mais refusés par la Région.

### Indicateur 12 - Nombre d'emplois créés

	Nb d'emplois directs créés	Nb d'emplois confortés	Commentaires
Zones d'activités	Environ 30	-	Les emplois créés concernent la tranche 1et 2 de la zone d'Épieds financés sur le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> Contrat.
Commerces	-	2	Cette action a permis aux commerçants de conforter leur activité et à terme de la développer.
ORAC	-	-	L'impact sur l'emploi sera déterminé lors de la mise en place des fonds.
Services à la population	30	Environ 200	La petite enfance et l'enfance ont créé le plus d'emplois. Le projet de Beauce Val Service a permis de conforter plus d'une centaine d'emplois sur le territoire.
Sport	-	Environ 8	Les projets financés ont permis d'améliorer la pratique sportive mais n'a pas créé d'emplois directement.
Culture	-	Environ 12	Les équipements culturels ont permis de conforter des emplois existants.
Tourisme	-	-	Les projets concernaient des investissements dans des espaces naturels (Mauves, allée des Marronniers...) et n'ont pas créé directement de l'emploi.
Agriculture	5	Environ 20	Les emplois concernent les exploitants et non les salariés éventuels. Les 5 créations concernent la mise en place d'une chaîne d'ensachage pour la farine biologique à l'ESAT d'Auvilliers.
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>Environ 250</b>	

## Indicateur 13 - Zones d'activités et démarche qualité environnementale

Nombre de projets de zones d'activités économiques s'inscrivant dans la démarche qualité régionale : 2

Renseignement des thèmes choisis en dehors des 3 obligatoires, ainsi que la justification de ces choix :

### DQE ZA Artenay Poupry (en plus des 3 cibles obligatoires Energie, Chantier et Transport)

**Paysage** Compte tenu de l'emplacement de la future zone, la cible « paysage » a été privilégiée pour favoriser l'intégration paysagère des bâtiments industriels et commerciaux à proximité des habitations, entre la RD 2020 et l'autoroute et à côté du Moulin des Mouets.

*Objectifs : Assurer l'intégration paysagère de la ZA, réduire la consommation du foncier en densifiant les terrains, créer une cohérence des aménagements sur les espaces privés et assurer la durabilité des aménagements paysagers par la mise en place d'une gestion différenciée.*

**Animation** Le Syndicat d'aménagement souhaite mettre en place une politique d'accueil des entreprises et créer une synergie entre les entreprises présentes.

*Objectifs : Organiser des actions de communication permettant l'échange, offrir des services aux employés et aux entreprises (restauration, crèche ...), développer les interactions entre les acteurs, favoriser les actions communes des entreprises par des services mutualisés et accueillir les nouveaux arrivants par un livret et une procédure.*

**Eau** Dans la prise en compte du développement durable, le Syndicat d'aménagement a souhaité mener une politique en faveur de la préservation de l'eau.

*Objectifs : Limiter l'impact sur la ressource naturelle en limitant la perméabilité des sols, économiser l'eau potable par des récupérateurs d'eau pluviale, assurer la défense incendie et assurer l'assainissement des eaux usées*

**Déchets** Dans un souci de collecte et de propreté du site, le Syndicat a souhaité mettre en avant cette cible pour créer une zone de qualité.

*Objectifs : assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions par des démarches collectives et assurer la propreté des sites par des espaces de stockage intégrés.*

### DQE ZA Synergie - Actiloire (en plus des 3 cibles obligatoires Energie, Chantier et Transport)

**Animation** Le Syndicat Mixte, dans la continuité des zones existantes, souhaite mettre en place une politique d'accueil des entreprises et créer une synergie entre les entreprises présentes.

*Mesures : Services d'accueil et d'accompagnement des entreprises par la désignation d'un gestionnaire, communication interne et externe, services auprès des entreprises et des salariés et création d'un « conseil du PA ».*

**Eau** Dans la prise en compte du développement durable, le Syndicat d'aménagement a souhaité mener une politique en faveur de la préservation de l'eau.

*Mesures à l'échelle de la zone et à la parcelle : Réduire la consommation d'eau potable, maîtriser les eaux usées et les rejets liquides et gérer les eaux pluviales.*

**Paysage et cadre de vie** Compte tenu de l'emplacement de la future zone, la cible « paysage » a été privilégiée pour favoriser l'intégration paysagère des bâtiments industriels à proximité des habitations, de l'autoroute et de la Loire, Patrimoine mondial.

*Objectifs : Valoriser la qualité des sites et le cadre de vie, rechercher une cohérence et une continuité des trames vertes, combiner aménagement paysagers et mobiliers urbains et proposer des outils pour l'intégration architecturale et paysagère des entreprises.*

## Indicateur 14 - Immobiliers de l'entreprise

Nombre d'entreprises concernées par un crédit-bail immobilier : 0

Nombre d'entreprises concernées par une location commerciale : 1

Nombre d'entreprises bénéficiant d'un bail précaire : 0

Le projet concerne l'aménagement d'un laboratoire-traiteur et d'une salle de restauration. Celui-ci est porté par la commune de Baccon qui a souhaité venir en aide à son dernier commerce qui ne possédait pas de locaux adéquats pour développer son activité.

D'autres initiatives ont été soutenues par le Contrat et sont liées au développement économique. Tout d'abord, une étude de faisabilité économique a été menée pour l'aménagement de la zone d'activités de Meung sur Loire et Beaugency. Ensuite, la Mairie d'Artenay, en partenariat avec la future zone d'activités Artenay-Poupry a mené une étude sur les flux entre la gare et le futur aménagement.

#### Analyse :

- ⇒ **Le Contrat Régional a soutenu le développement de l'activité économique à travers le soutien à deux zones d'activités d'importance départementale et régionale.**
- ⇒ **Une zone intercommunale n'a pas reçu de financement du Contrat.**
- ⇒ **Il a eu un impact sur l'emploi.**
- ⇒ **Les 2 projets de zone ont pris en compte l'environnement puisqu'elles ont choisi plusieurs cibles lors de la DQE**

## B) Les technologies de l'information et de la communication

### Indicateur 15 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques

Le Contrat Régional de Pays n'a pas mené d'actions directement en faveur des TIC. Ce thème a été abordé lors de l'étude sur les services à la population. Le Contrat a participé à l'acquisition de matériels informatiques pour la bibliothèque de Huisseau sur Mauves et pour le Point Multi Services de Villorceau.

Thématiques	Mtt des crédits (y compris à mi-parcours)		Mtt des crédits engagés		Nb de projets à la signature	Nb de projets en fin de contrat
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
Etudes stratégiques	31 400 €	0,56%	Une partie		1	1
Equipements	24 200 €	0,43%	27 200 €	0,57%	1	2

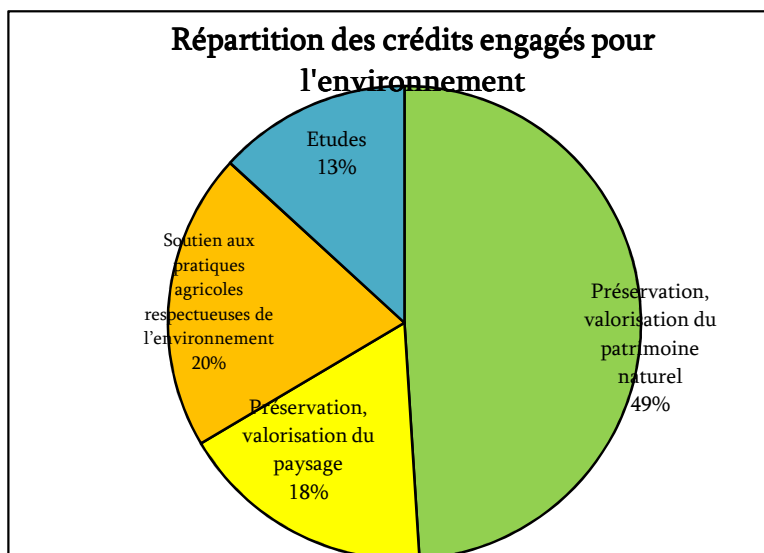
## C) La protection de l'environnement

### Indicateur 16 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques

Thématiques	Montant des crédits réservés		Montant des crédits engagés		Nb de projets signés	Nb de projets engagés
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
Préservation, valorisation du patrimoine naturel	92 500 €	1,65%	151 800 €	3,10%	4	3
Préservation, valorisation du paysage	86 900 €	1,55%	54 200 €	1,11%	6	7
Energie (action 9b)	40 000€	0,71%	0 €	0%	0	0
Soutien aux pratiques agricoles respectueuses (action 9a et 9d)	67 300 €	1,20%	63 000 €	1,28%	0	8
Charte Paysagère et Architecturale			40 900 €	0,83 %	0	1

Le Pays élabore sa Charte Paysagère et Architecturale à l'échelle de son territoire. Cette Charte possède une partie analyse et diagnostic et une partie prospective. Des actions prioritaires à mettre en œuvre seront définies pour aider les communes dans l'aménagement et le développement de leur territoire.

Les actions en faveur de l'énergie concernaient la production d'énergies par les agriculteurs notamment les presses à huile. Malgré un intérêt marqué par les agriculteurs en 2006, le contexte économique n'a pas permis la réalisation de ces projets.



Le Contrat a permis également à mi-parcours d'intégrer les diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles. Le Pays s'est ainsi engagé sur ce thème et a organisé une conférence en 2010 réunissant différents acteurs tels qu'Hommes et Territoires, Loiret Nature Environnement, la FREDON Centre, ...

Les subventions destinées à l'environnement ont été prioritairement pour le patrimoine naturel un projet d'envergure financière importante

(133 200 € de subvention).

Préservation, valorisation du patrimoine naturel			
Projet	MO	Taux	Subvention
Aménagement de l'Avenue du Château (3 tranches)	Chevilly	40 %	133 200 €
Eclairage d'un chemin de promenade en bord de Loire	Tavers	30%	5 800 €
Aménagement chemin et signalétique des Mauves	Meung sur Loire	30 %	12 800 €
Préservation, valorisation du paysage			
Projet	MO	Taux	Subvention
Aménagement Route de Lestiou - éclairage public	Tavers	15%	8 100 €
Enfouissement des réseaux à Meung sur Loire	CG 45	40%	7 500 €
Enfouissement des réseaux à Beaugency	CG 45	40%	22 000 €
Aménagements paysagers des carrefours sur la RN 152	Beaugency	25%	3 000 €
Etude de requalification espaces publics et lisières bâties	Trinay	25%	3 600 €
Aménagement paysager station épuration	Coulmiers	20%	10 000 €
Soutien aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement			
Projet	MO	Taux	Subvention
Réalisation d'une aire de lavage et de remplissage	SCEA Fleury	40%	8 000 €
Aménagement station de lavage, poste de remplissage du pulvérisateur et protection de la cuve à azote	Abel PASQUIER	40%	10 000 €
Aménagement site de remplissage de pulvérisateur et local phytosanitaire	Syndicat de Villiers	40%	12 900 €
Semoir TCS	CUMA Uxelloise	35%	7 800 €
Semoir de semis rapide en TCS	CUMA Uxelloise	35%	8 300 €
Outil de travail du sol	CUMA Uxelloise	35%	6 300 €

4 diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles	Pays Loire Beauce	80%	6 400 €
Acquisition d'un matériel pour l'entretien de la jachère en bordure des Mauves	CUMA Uxelloise	30	3 300 €
Autres			
Projet	MO	Taux	Subvention
Charte Paysagère et Architecturale	Pays Loire Beauce	80 %	40 900 €

Analyse :

- ⇒ Le Pays a anticipé le règlement d'application de la 3<sup>ème</sup> génération de Contrat sur le thème de la biodiversité.
- ⇒ L'environnement est au cœur du programme Leader et sera important dans le prochain Contrat.

### Indicateur 17 - Audits énergétiques

Nombre d'audits énergétiques réalisés durant le contrat : 19

- Équipements culturels et sportifs : 3 plus 1 bâtiment Haute Performance Energétique
- Services : 14 plus 1 bâtiment Haute Performance Energétique

La majorité des conclusions des audits énergétiques a été prise en compte dans les travaux notamment dans le mode de chauffage. L'isolation thermique a été traitée dans la majorité des réhabilitations ainsi que l'accessibilité.

### Indicateur 18 - Part bois dans la construction

Nombre de projets ayant bénéficié de la bonification de 15 points pour une part bois significative dans la construction : 18 projets

Classe 1 : pas de bonification	Classe 2 : 15 projets	Classe 3 : 3 projets
Action 6 : Gidy - Salle polyvalente	Action 4 - Epieds (petite unité de vie) et Beauce Val Service Action 5 – Chaingy, Cercottes, Baule (locaux périscolaires 3-6 ans et 6-12 ans), Le Bardon, Beaugency, Messas, Chevilly (périscolaire et local jeunes), SIRIS de Saint Pérvy Action 6 – Artenay, Chevilly, Coulmiers	Action 5 - Saint-Ay Action 6 - Le Bardon, Lailly en Val.

### Indicateur 19 - Respect des normes HQE

Nombre de projets ayant bénéficié de la bonification de 15 points suite à son inscription dans une démarche HQE : 0

Aucun projet n'a été élaboré avec des normes Haute Qualité Environnementale. Le Contrat prévoyait la mobilisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage mais qui n'a pas été sollicitée par les communes.

### Analyse :

- ⇒ Perçus comme une contrainte, les audits énergétiques et les démarches qualité environnementale ont permis de faire évoluer les projets des communes.
- ⇒ Certaines communes ont anticipé la prochaine réglementation thermique en créant des bâtiments correspondant au label BBC.

## **D) L'habitat à destination de populations spécifiques**

### **Indicateur 20 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques**

Le Contrat n'a pas participé à la création d'hébergements spécifiques. Cependant, le Pays en 2010, a lancé une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une OPAH financé dans le cadre de l'appel à projet Cœur de Village.

La commune d'Epieds en Beauce a créé des logements permanents et temporaires pour les personnes âgées. Seuls les espaces liés à l'animation commune ont été financées par le Contrat Régional.

### **Indicateur 21 - Etudes globales habitat et PLH mis en œuvre**

Compte tenu de l'absence d'intercommunalité, aucune action en faveur de l'habitat n'a été financée. Cependant, le Pays qui possède un PLH, a lancé une étude préalable à la mise en place d'une OPAH. Le Pays s'est aussi interrogé sur l'opportunité d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). La question du périmètre est en cours de définition avec l'Agglomération, le Pays Forêt d'Orléans Val de Loire et le Pays Sologne Val Sud.

## **E) Les services à la population**

L'étude sur les services s'est déroulée avant la signature du deuxième Contrat permettant de définir des priorités et favorisant l'émergence de projets intégrés dans ce Contrat.

### **Indicateur 22 - Appréciation de l'impact de l'étude services réalisée**

	<b>Insuffisant</b>	<b>Passable</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
Aide à l'actualisation du diagnostic				X
Aide à l'émergence de projets			X	
Aide à la définition de priorités, à la hiérarchisation des projets			X	
Approfondissement de partenariats existants			X	
Effet déclencheur de nouveaux partenariats		X		
Plus-value du cabinet d'études			X	



## Indicateur 23 - Répartition des crédits engagés par sous thématiques

Thématiques	Montant des crédits réservés		Montant des crédits engagés		Nb de projets signés	Nb de projets engagés
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
Services à la petite enfance et jeunes (5)	1 287 500 €	23,0%	1 232 700 €	25,5%	12	15
Services aux personnes âgées (4b)	0 €	0,0%	100 000 €	2,1%	0	1
Services aux personnes handicapées (4b)	19 400 €	0,3%	19 400 €	0,4%	1	1
Services aux pers. handicapées et âgées (4b)	179 600 €	3,2%	134 663 €	1,1%	2	3
Services sanitaires et sociaux (4a)	50 000 €	0,9%	79 300 €	1,6%	2	1
Etude sur les services (3)	31 400 €-	-	31 400 €	-	-	-

Nombre de places réalisées pour l'accueil petite enfance: 30

Nombre de places améliorées pour l'accueil petite enfance: 38

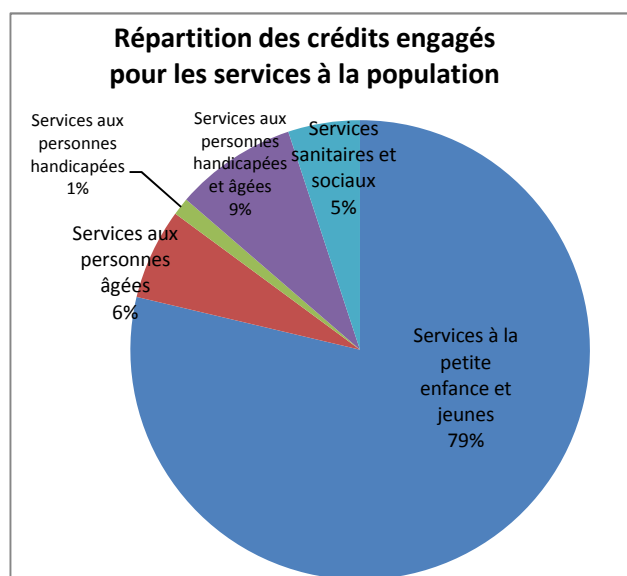
Nombre de places réalisées pour le périscolaire: 70

Nombre de places améliorées pour le périscolaire: 80

Nombre de personnes âgées dont le service de repas a été amélioré : environ 200

Nombre de personnes handicapées dont les conditions d'accueil ont été améliorées : 15

Nombre de maisons médicales réalisées : 1



On constate qu'une place très importante concerne les services à la petite enfance et aux jeunes puisque les crédits engagés représentent plus des  $\frac{3}{4}$  de l'enveloppe réservée aux services à la population. En plus du nombre de projets importants, ceux-ci sont d'envergure significative pour une subvention moyenne de 82 287 €.

Les projets à destination des personnes âgées et aux services sanitaires et sociaux sont également importants avec des projets dont les montants de subvention s'élèvent respectivement à 100 000 € et 79 300 €. Les projets à destination des personnes âgées et handicapées représentent une subvention moyenne de 16 733 €.



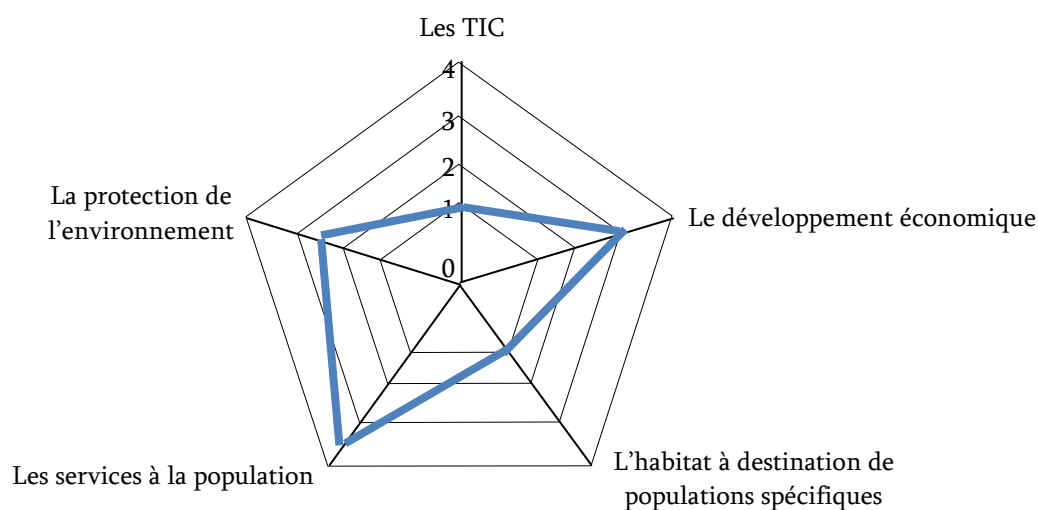
Structure multi-accueil – Chaingy – 90 000 €



Maison des Associations – Le Bardou – 45 000 €



### III-Synthèse : impact du Contrat Régional de Pays sur 5 des principaux objectifs de la politique régionale



#### A) Les services à la population

L'étude sur les services a été réalisée en 2005-2006, durant l'élaboration du contrat. Elle a permis de conforter les mesures inscrites dans la charte de développement et de faire prendre conscience aux Elus des besoins de leurs communes. Cette étude a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de projets financés dans le Contrat.

Le Contrat Régional de Pays a contribué à la mise en place de structures nécessaires sur le territoire notamment dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance. Le prochain Contrat abordera l'offre de santé dont certains projets n'ont pu aboutir dans ce Contrat. L'enjeu sera aussi d'optimiser au maximum les structures créées avec la création des futures communautés de communes.

#### B) L'emploi et le développement économique

Le Contrat a soutenu le développement économique à travers l'aménagement de zones d'activités, le maintien du commerce et de l'artisanat et le développement de l'agriculture. Il a permis de conforter des postes et permet à terme la création d'autres postes.

Cependant, le refus de soutenir la zone d'activités d'Epieds a limité le développement de l'activité économique au cœur du territoire. Cette décision a pour conséquence de freiner le développement des 4 communes membres du SIVOM ainsi que les entreprises souhaitant s'y installer.

#### C) L'habitat en direction de populations spécifiques

Le Pays a pu diriger des communes vers la politique des Cœurs de Village de la Région complémentaire au Contrat. L'OPAH qui sera lancée suite aux conclusions de l'étude pré-opérationnelle, permettra d'intervenir sur l'offre de logements. La création de communautés de communes permettra d'aborder ce thème pour celles qui prendront cette compétence.

#### D) La protection de l'environnement et le cadre de vie

Le Pays s'est engagé en faveur d'une politique de développement durable à travers notamment de l'Agenda 21 en cours d'élaboration. La thématique de la biodiversité a été abordée et le Pays a organisé une conférence sur ce thème afin de montrer les actions entreprises avec différentes associations.

Perçus a priori comme une contrainte, les audits énergétiques et les démarches qualité environnementale sont perçus de manières positives. Les résultats de ces études dépendent de la maîtrise d'œuvre choisie et peuvent être décevants dans leur application.

#### E) Les T.I.C.

Les technologies de l'information et de la communication n'ont pas été traitées dans le Contrat directement.

## IV-Mise en perspective sur des points clés d'une démarche de territoire

### A) Le Contrat Régional permet-il une meilleure coopération ville -campagne ?

*Quels sont les modes d'échanges et/ou de coopération envisagés entre les villes centres et pôles secondaires du Pays et le cas échéant avec l'agglomération limitrophe ? Quels sont les thèmes abordés ? Quelle est l'efficacité de cette coopération ?*

Le Pays Loire Beauce se situe en majorité dans l'aire urbaine orléanaise. La coopération entre la ville et la campagne s'effectue « naturellement » dans les différents organes du Syndicat. D'une manière générale, le Pays essaie de soutenir au maximum, en termes d'ingénierie, les petites communes possédant des projets éligibles au Contrat.

Jusqu'en 2009, le Pays ne possédait aucune communauté de communes. Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit l'existence de trois communautés de communes sur notre territoire.

Le Pays souhaite développer des partenariats avec l'Agglomération orléanaise qui impactent l'aménagement et le développement du territoire. Des contacts se sont développés lors de l'élaboration du SCoT de l'Agglomération. Ces contacts ne donnent pas lieu à des échanges réguliers.

### B) La politique régionale de Pays favorise-t-elle la mise en réseau des acteurs ?

*Quelle plus-value le Contrat Régional de Pays apporte-t-il au travail en réseau dans les territoires et entre territoires ?*

Le Pays possède un Conseil de développement actif et intégré dans le fonctionnement de Pays. Il permet la mise en réseau des acteurs publics et locaux. Celle-ci a permis de candidater au programme européen Leader basé sur la mise en réseau d'acteurs privés et publics.

### C) Le Contrat Régional de Pays permet-il une territorialisation des interventions du Conseil Régional ?

*Combien de projets répondent directement aux enjeux identifiés dans la Charte de développement ? Combien de projets valorisent-ils les filières locales (toutes thématiques confondues) ? Combien de projets ont-ils été élaborés collectivement, avec l'ensemble des forces vives du territoire ? Et répondent à une demande sociale locale ?*

Les projets soutenus dans le Contrat correspondent aux objectifs définis dans la Charte de Développement. Cependant, certains objectifs de la Charte n'ont pas été déclinés en projets concrets.

Le Contrat a permis de valoriser des filières locales. L'agriculture (action 9) a permis de développer des projets de diversification et de vente directe. Des actions en faveur du développement du tourisme (action 10) ont été financées autour de la Loire et de la Route du Blé en Beauce.

Les projets portés par le Pays ont permis de rassembler les forces vives du territoire avec la Charte Architecturale et Paysagère, le programme Leader, l'ORAC, l'OPAH, la conférence sur la biodiversité.

## D) Transversalités des actions

*Le Contrat a-t-il permis la réalisation de projets menés dans une approche intersectorielle (ex : agriculture / tourisme, urbanisme / environnement, culture / tourisme ...) ? Des projets initialement communaux ou individuels ont-ils évolué vers des projets intercommunaux ou collectifs ?*

Des actions transversales ont été menées dans le Contrat.

Les diagnostics biodiversité sur les exploitations ont permis de réunir, pour la première fois dans une même démarche, les agriculteurs et les naturalistes. Les résultats de ces diagnostics seront communiqués aux habitants du territoire, aux communes et aux partenaires du Pays.

La mise en œuvre de la Route du Blé en Beauce est un projet transversal valorisant la Beauce dans ses paysages, ses monuments (moulins, vallée de la Conie), son histoire (passé, actuel et futur), ses activités économiques (artisanat, agriculture, tourisme).

La création de la communauté de communes de Beaugency a fait évoluer les projets de maisons de santé de Tavers et de Beaugency vers un portage intercommunal. Cependant, les projets n'ont pas été présentés lors de ce Contrat.

**DEUXIEME PARTIE :**

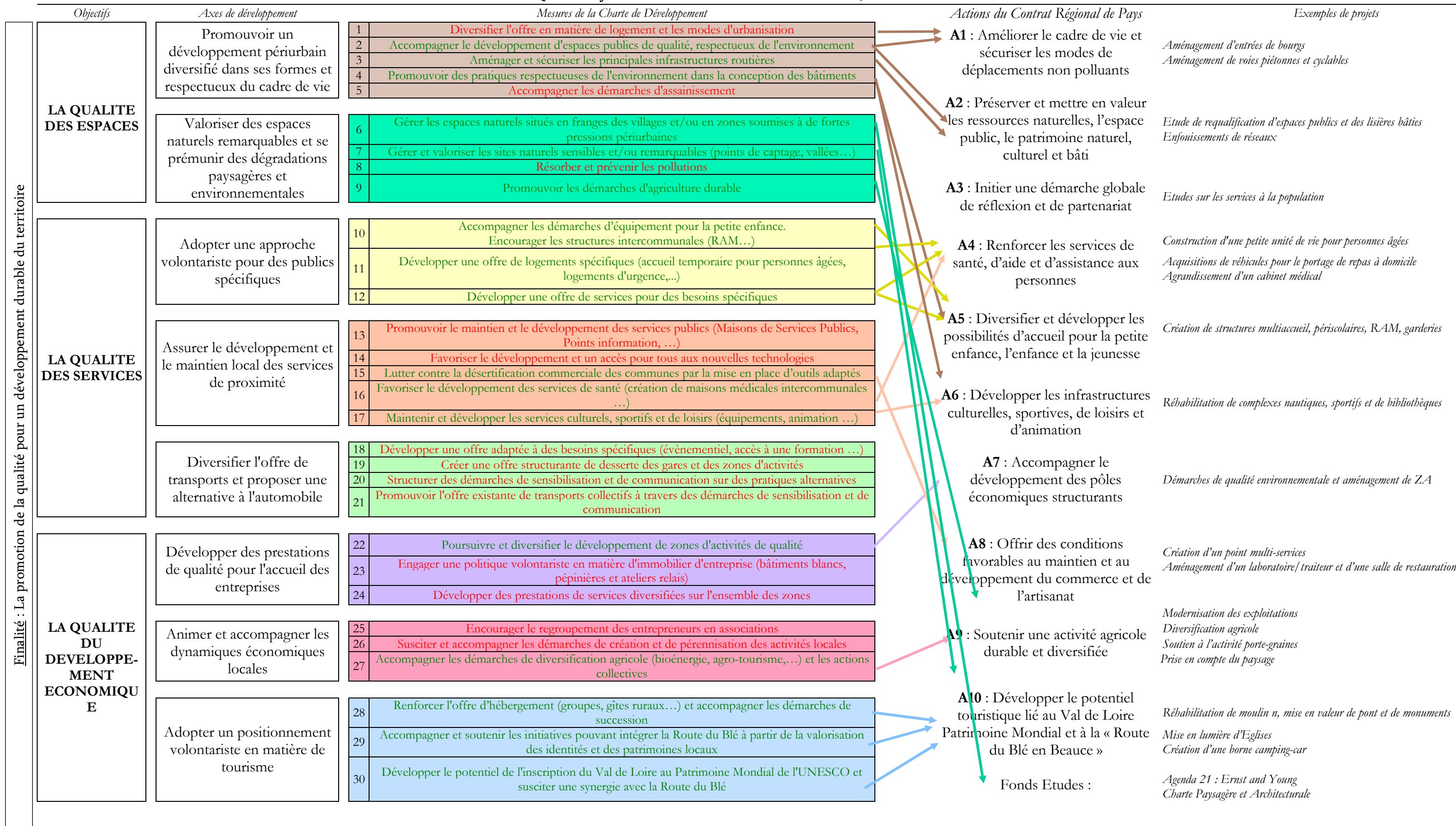
**L'AUTO-EVALUATION, UNE  
SOURCE DE REFLEXION ET  
D'APPRENTISSAGE**

## I- La stratégie de développement du Pays

L'analyse du graphe d'objectif de la Charte de Développement de 2005 (cf. page suivante) fait apparaître :

- ⇒ le Contrat Régional de Pays a rempli une partie des objectifs initiaux de la Charte. Ce graphique ne fait pas apparaître les actions menées en dehors du Contrat Régional de Pays comme l'OPAH ou le programme Leader.
- ⇒ Des mesures fortement intégrées : les mesures en faveur des services à la population, de la qualité des espaces et du développement du tourisme ont été fortement traitées par les communes du territoire. Ces mesures sont transversales et font partie des problématiques majeures du Pays. Lors du précédent Contrat, aucune action en faveur de la préservation de l'environnement n'avait été réalisée. A mi-parcours, le Pays a intégré, par anticipation du règlement d'application de la 3<sup>ème</sup> génération de Contrat, des mesures en faveur de la biodiversité et s'est profondément engagé sur ce thème.
- ⇒ Des mesures orphelines : les mesures non mises en œuvre concernent les technologies de l'information et de communication, la mobilité et les actions collectives liées au développement économique. Le manque d'intercommunalité sur le territoire n'a pas permis de mener ces actions à terme. La mobilité et le développement économique seront inscrits dans le prochain Contrat.
- ⇒ La stratégie du Pays a peu évolué au cours du Contrat Régional, démontrant ainsi la bonne adéquation entre les besoins exprimés et la stratégie de la Charte. Des actions en faveur de la mobilité (en dehors des voies douces traitées dans Contrat) devront émerger pour le prochain Contrat.

GRAPHIQUE D'OBJECTIFS CHARTE DE DEVELOPPEMENT / CONTRAT REGIONAL DE PAYS




Mis en œuvre

Peu ou pas activé

## II- La mise en œuvre des actions

### AXE I : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT PERIURBAIN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE


#### Action 1 : Améliorer le cadre de vie et sécuriser les modes de déplacements non polluants

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>1a/ Aménagement des hameaux et entrées de bourg</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	38 100 €	8 100 €, soit 21,6%	☹ Ce faible taux de consommation s'explique par le report de deux projets. D'autres projets ont été dirigés vers les Cœurs de Village
MAITRISE D'OUVRAGE		Commune		
PARTENARIATS		CAUE, Paysagiste		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p>3 projets inscrits - 1 projet réalisé - 1 projet refusé</p> <p><u>Objectifs</u> : préserver la qualité du cadre de vie et des espaces publics</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le projet réalisé a permis d'améliorer l'entrée de hameau. Celui-ci a amélioré la sécurité et le cadre de vie à destination des usagers, des riverains et des lycéens (arrêt de ramassage scolaire). La mise en place de plafond de dépenses subventionnable a pour effet de limiter l'aide régionale et a conduit au refus d'un dossier (Huisseau sur Mauves).</p> <p>Dans le cadre de la Charte Paysagère et Architecturale en 2011, le bureau d'études a souligné l'importance des entrées de villes dans le paysage notamment sur le plateau beauceron où l'espace demeure ouvert. Cette action sera donc reprise dans le prochain Contrat.</p>		
INTERACTIONS		Action complémentaire aux projets d'insertion paysagère et de valorisation de l'espace public (action 2)		
SOUS-ACTION		<b>1b/ Favorisation des modes de déplacement non polluants</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	139 700 €	246 600 €, soit 182,82 %	☺ Cette enveloppe a été abondée suite au refus de la ZA des Chantaupiaux
	AUTRES	Conseil Général, Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		Gestionnaire de voiries (Etat ou Département)		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p>4 projets inscrits – 2 annulés - 5 réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : Encourager des comportements citoyens pour réduire la circulation automobile</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : environ 5 km de voies douces ont été créées entre des habitations et des pôles générateurs de flux (arrêt de ramassage scolaire, écoles, mairies ...). Ces aménagements ont permis de sécuriser les trajets des enfants vers les écoles et les bus de ramassage scolaire. Aucun réseau intercommunal n'a été réalisé mais des projets existent et ont été repoussés au prochain Contrat</p>		
		 <p style="text-align: right;"><i>Huêtre – 13 100 €</i></p>		
INTERACTIONS		Tourisme, insertion paysagère (avec l'appel à projet 1 % paysager de l'A19).		



## AXE II : VALORISER ET PRESERVER LES ESPACES PUBLICS ET LES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

### Action 2 : Préserver et mettre en valeur les ressources naturelles, l'espace public, le patrimoine naturel, culturel et bâti

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>2a/ Enfouissement des réseaux dans les sites remarquables</b>		
FIN.	CONTRAT DE PAYS	29 500 €	29 500 €, soit 100%	😊 Les projets ont été identifiés dès la signature du Contrat.
MAITRISE D'OUVRAGE		Département		
PARTENARIATS		Communes		
RESULTATS		<p style="text-align: center;">2 projets inscrits et réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : préserver et valoriser l'environnement naturel, paysager et culturel</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : les 2 projets ont permis d'enterrer environ 1 km de câbles électriques en plein cœur de sites historiques de qualité (Beaugency et Meung sur Loire). Ces enfouissements ont permis une véritable amélioration visuelle du bâti et une préservation de la richesse patrimoniale.</p>		
		 <p style="text-align: right;"><i>Enfouissement des réseaux - Beaugency</i></p>		
INTERACTIONS		Action complémentaire aux projets d'insertion paysagère		
SOUS-ACTION		<b>2b/ Mise en valeur du patrimoine culturel, bâti et de l'espace public</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	37 500 €	6 600 €, soit 17,6%	😞 Faible taux de consommation (annulation d'un projet important).
	AUTRES	Etat (1% paysager A19), Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		CAUE, Paysagiste		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">2 projets inscrits et réalisés - 1 annulé</p> <p><u>Objectifs</u> : préserver et valoriser l'environnement naturel, paysager et culturel, valoriser les identités locales du Val de Loire et de la Beauce et préserver la qualité de vie de la population.</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le projet de Beaugency est un projet d'aménagement global faisant suite à l'étude paysagère menée par le Pays sur la RD2152. Ce projet a permis de mettre en valeur des éléments patrimoniaux et d'améliorer le cadre de vie en créant un espace public de qualité. Le 2<sup>ème</sup> projet, à Trinay, s'inscrit dans une réflexion globale sur la valorisation du bâti et la mise en valeur du paysage rural et agricole. Ce projet a été présenté dans le cadre de l'appel à projet de l'A19.</p>		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Action complémentaire à la mise en valeur des sites d'intérêt touristique et patrimonial dans le Val de Loire et la Beauce et l'insertion paysagère.		

SOUS-ACTION		2c/ Projets d'insertion paysagère		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	19 300 €	10 000 €, soit 51,81 %	☹ Des projets inscrits dans cette action ont été refusés et un est en cours d'instruction.
	AUTRES	Conseil général, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		CAUE, Paysagiste		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		3 inscrits – 2 annulés – 1 en cours d'instruction - 1 refusé <u>Objectifs</u> : préserver et valoriser l'environnement naturel, paysager et culturel et préserver la qualité de vie de la population <u>Résultats obtenus</u> : La mise en œuvre de cette action s'est relevée difficile, certains projets étant intégrés à l'action 2b ou étant non éligible au Contrat.		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Action complémentaire à l'enfouissement des réseaux dans les sites remarquables et à l'aménagement des hameaux et entrées de bourgs		
NATURE DE L'ACTION		2d/ Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la HQE		
Fi.	CONTRAT PAYS	10 000 €	0 €, soit 0%	☹
RESULTATS		<u>Objectifs</u> : préserver la qualité de vie de la population <u>Résultats obtenus</u> : Malgré l'intérêt de quelques communes, cette ligne n'a pas été mobilisée.		

### AXE III : ADOPTER UNE APPROCHE VOLONTARISTE POUR DES PUBLICS SPECIFIQUES

#### Action 3 : Initier une démarche globale de réflexion et de partenariat

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
NATURE DE L'ACTION		Etudes sur les services à la population		
FiN.	CONTRAT DE PAYS	31 400 €	31 400 €, soit 100%	😊 Action engagée avant la signature du Contrat
MAITRISE D'OUVRAGE		Pays		
PARTENARIATS		Communes, Conseil de développement, associations, administrations ...		
RESULTATS		<u>Objectifs</u> : créer de nouveaux partenariats, susciter une réflexion spécifique transversale et globale, identifier les problématiques essentielles et les priorités d'actions en matière de services à la population. <u>Résultats obtenus</u> : l'étude menée a mis en avant les atouts et faiblesses du territoire au travers de 6 thématiques. Les communes du Pays ont ainsi pris conscience de la nécessaire évolution de leurs services suite à l'accueil de populations nouvelles sur le territoire. Cette étude a donné lieu à la rédaction de fiches actions reprises dans les modalités du présent contrat.		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Les résultats de l'étude ont pu générer des projets dans le maintien et renforcement de l'offre de soins (action 4), dans les actions en faveur des plus jeunes (action 5), sur l'offre culturelle et sportive (action 6) ainsi que la mise en place de points multiservices (action 8).		

#### **Action 4 : Renforcer les services de santé, d'aide et d'assistance aux personnes**

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>4a/ Maintien et renforcement de l'offre de soins</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	250 000 €	79 300 €, soit 31,72 %	😊 Le projet est un agrandissement d'un cabinet médical regroupant 3 médecins, des infirmières et un podologue.
	AUTRES	Communes		
MATRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		ARS, professions médicales		
RESULTATS ET ENSEIGNEMENT		4 pressentis - 1 projet réalisé – 1 projet annulé <u>Objectifs</u> : conforter la qualité de vie du Pays, assurer une qualité de services équivalente au milieu urbain <u>Résultats obtenus</u> : sur les 4 projets initialement repérés, l'élaboration du projet de santé par les professionnels a été plus longue que prévue. Un seul projet devrait être financé par le Contrat et a permis d'attirer un nouveau médecin sur la commune.		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Soutien aux initiatives en faveur des personnes âgées et handicapées en difficultés et l'étude sur les services à la population		
SOUS-ACTION		<b>4b/ Soutien aux initiatives en faveur des personnes âgées et handicapées en difficultés</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	27 900 €	254 063 €, soit 910,62 %	😊 A mi-parcours, une partie de l'enveloppe a été dirigée vers l'enveloppe fongible car certains projets avaient émergé mais sans maîtres d'œuvre déterminés.
	AUTRES	Etat, Conseil Général, Communes, FEADER		
MATRISE D'OUVRAGE		Commune, associations		
PARTENARIATS		Département, infirmières, associations d'aides à domicile ...		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		2 pressentis - 5 projets – 1 annulé <u>Objectifs</u> : conforter la qualité de vie du Pays, soutenir les prescripteurs de services pour les personnes âgées et en difficulté <u>Résultats obtenus</u> : les projets sont dirigés en majorité vers les personnes âgées et un projet vers les personnes handicapées (ESAT). L'association Beauce Val Service a développé ses services notamment pour la prise en charge à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. La commune d'Epieds en Beauce construit des logements temporaires et permanents pour les personnes âgées.		
INTERACTIONS		Maison de santé, OPAH adaptation des logements		




Véhicules de portage – ABVS – 9 200 €



Réhabilitation – Armée du Salut – 19 400 €

### Action 5 :

## Diversifier et développer les possibilités d'accueil pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>5a/ Développement de l'offre d'accueil de la petite enfance</b>		
FINANCE- MENT	CONTRAT DE PAYS	349 600 €	321 400 €, soit 91,93%	😊 Taux de consommation satisfaisant.
	AUTRES	Communes, Etat, FEADER		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		CAF, Protection Maternelle Infantile, Familles Rurales, MSA		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">6 pressentis – 5 réalisés – 1 annulé</p> <p><u>Objectifs</u> : améliorer et structurer l'offre d'équipements pour la petite enfance, offrir des services de proximité et de qualité pour la population, créer de nouveaux partenariats et susciter des échanges entre les professionnels</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : l'étude sur les services avait mis en avant des manquements dans ce domaine. 5 structures ont été créées ou améliorées et ont permis d'accueillir une soixantaine d'enfants de moins de 3 ans. Les investissements ont permis d'augmenter le nombre de places et/ou augmenter les plages horaires d'ouverture.</p>		
INTERACTIONS		Etude sur les services		
SOUS-ACTION		<b>5b/ Amélioration de l'accueil périscolaire</b>		
FINANCE- MENT	CONTRAT DE PAYS	875 800 €	849 200 €, soit 96,96 %	😊 Taux d'engagement satisfaisant. Un projet intercommunal a été financé.
	AUTRES	Communes, Etat, FEADER, Conseil Général, CAF		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes, Syndicat intercommunal		
PARTENARIATS		Familles Rurales, CAF, Education Nationale		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">8 pressentis - 9 réalisés - 1 refusé – 1 annulé</p> <p><u>Objectifs</u> : offrir des services de proximité et de qualité pour la population, encourager la mutualisation des moyens d'animation, créer de nouveaux partenariats et susciter des échanges entre les professionnels</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : La majorité des services existaient et ont été développés par la création ou réhabilitation de nouveaux bâtiments.</p>		
		 <i>Périscolaire – Saint Ay – 105 000 €</i>		
INTERACTIONS		Etude sur les services à la population		
SOUS-ACTION		<b>5c/ Augmentation de l'offre d'accueil et d'activités des publics jeunes</b>		
FIN.	CONTRAT DE PAYS	62 100 €	62 100 €, soit 100%	😊 Cette sous-action comportait un seul projet.
MAITRISE D'OUVRAGE		Commune		
PARTENARIATS		Local Jeunes, CAF		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">1 projet inscrit et réalisé</p> <p><u>Objectifs</u> : offrir des services de proximité et de qualité pour la population, encourager la mutualisation des moyens d'animation, soutenir la vie associative locale, créer de nouveaux partenariats et susciter des échanges entre les professionnels</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le projet réalisé a créé un service sur la commune et a généré la création d'un emploi.</p>		
INTERACTIONS		Etude sur les services à la population		

## AXE IV : ASSURER LE DEVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN LOCAL DES SERVICES DE PROXIMITE

### Action 6 : Développer les infrastructures culturelles, sportives, de loisirs et d'animation

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>6a/ Maintien et renforcement de l'offre culturelle</b>		
FIN.	CONTRAT DE PAYS	180 100 €	211 400 €, soit 117,38%	😊 Taux de consommation supérieur aux prévisions.
	AUTRES	Conseil Général, Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIAT		Enseignants de musique		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">2 pressentis - 2 réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : augmenter le parc d'équipements structurants, encourager un maillage du territoire, favoriser la vie associative et la qualité de vie rurale, développer des lieux de rencontre, d'animation et d'échanges et encourager la pratique culturelle</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : les projets ont permis de développer des services existants, de les rendre plus attractifs et de les développer.</p>		
INTERACTIONS		Des projets ont pu découler de l'étude sur les services à la population		
SOUS-ACTION		<b>6b/ Création et réhabilitation d'équipements sportifs et de loisirs</b>		
FINANCE-MENT	CONTRAT DE PAYS	913 900 €	828 600 €, soit 90,67%	😊 Taux de consommation élevé. 4 projets ont été ajoutés mais ces subventions ne couvrent pas celles des projets abandonnés.
	AUTRES	Conseil Général, Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		Associations ou fédérations sportives, DDASS, DDJS		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">8 pressentis - 11 réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : augmenter le parc d'équipements structurants, encourager un maillage du territoire dans les domaines sportifs et de loisirs, favoriser la vie associative et la qualité de vie rurale, développer des lieux de rencontre, d'animation et d'échanges et encourager la pratique sportive</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Cette action a permis de réhabiliter une piscine par canton. Les courts de tennis ont bénéficié du Contrat ainsi que les aires de jeux.</p>		
INTERACTIONS		Des projets ont pu découler de l'étude sur les services à la population		
SOUS-ACTION		<b>6c/ Maintien de structure d'animation de proximité de qualité</b>		
FINANCE-MENT	CONTRAT DE PAYS	432 200 €	389 400 €, soit 90,10%	😊 Légère sous-consommation car les coûts des projets ont été surévalués.
	AUTRES	Conseil Général, Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		Associations locales, habitants		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p style="text-align: center;">13 pressentis - 15 réalisés – 2 annulés</p> <p><u>Objectifs</u> : favoriser la vie associative et la qualité de vie rurale, développer des lieux de rencontre, d'animation et d'échanges</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : 15 salles polyvalentes ou associatives ont été créées ou réhabilitées. Ces projets ont permis de contribuer à la création d'espaces de loisirs et d'échanges entre les habitants et/ou associations.</p>		
INTERACTIONS		Des projets ont pu découler de l'étude sur les services à la population		



Stade nautique – Beaugency – 320 000 €

## AXE V : DEVELOPPER DES PRESTATIONS DE QUALITE POUR L'ACCUEIL DES ENTREPRISES


### Action 7 : Accompagner le développement des pôles économiques structurants

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>7a/ Création, extension et aménagement de zones d'activités intercommunales</b>		
FINANCE- MENT	CONTRAT DE PAYS	882 900 €	891 200 €, soit 100,94 %	☹ Malgré un taux d'engagement plus que satisfaisant, le projet d'aménagement de la ZAC des Chantaupiaux a été refusé.
	AUTRES	Conseil Général, Syndicats intercommunaux, communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Syndicats intercommunaux		
PARTENARIATS		Chambre de Commerce du Loiret, ADEL		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		7 pressentis - 6 réalisés - 2 refusés		
		<p><u>Objectifs</u> : favoriser les projets de création et d'extension des parcs d'activités intercommunaux avec un souci d'intégration environnementale, paysagère, de qualité du bâti et de développement technologique et soutenir l'emploi et le développement d'activités sur le territoire du Pays tout en assurant un cadre de vie rural de qualité</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : A mi-parcours, une partie de l'enveloppe initiale a été dirigée, à la demande de la Région, vers l'enveloppe fongible. Le projet refusé n'a pas pénalisé l'enveloppe de l'action 7 et a pu abonder d'autres actions.</p> <p>Cette action a permis de financer la tranche 2 de la ZA d'Epieds, 2 Démarches Qualité Environnementale, 1 étude de faisabilité économique et 2 aménagements de zones pour plus de 200 ha.</p>		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Action complémentaire à l'amélioration de la desserte des zones d'activités et des services aux entreprises		
SOUS-ACTION		<b>7b/ Amélioration de la desserte des zones d'activités et des services aux entreprises</b>		
FINANCE- MENT	CONTRAT DE PAYS	12 600 €	5 000 €, soit 39,68%	☹ Taux de consommation peu satisfaisant. L'unique projet inscrit a été surévalué.
	AUTRES	Commune		
MAITRISE D'OUVRAGE		Commune		
PARTENARIATS		Syndicat d'aménagement de la ZA Artenay-Poupry		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		1 pressenti et réalisé		
		<p><u>Objectifs</u> : soutenir le développement d'activités sur le territoire du Pays tout en assurant un cadre de vie rural de qualité et augmenter les services aux entreprises</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Le projet représente une démarche intéressante dans la prise en compte de la génération de flux entre la ville et la future ZA (cible de la DQE).</p>		
INTERACTIONS		Action complémentaire à la création, l'extension et l'aménagement de zones d'activités intercommunales		





## AXE VI : ANIMER ET ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES LOCALES

### Action 8 : Offrir des conditions favorables au maintien et au développement du commerce et de l'artisanat

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>8a/ Accompagnement d'initiatives publiques pour le maintien du dernier commerce</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	22 000 €	26 200 €, soit 119,09 %	😊 Le taux d'engagement est supérieur aux prévisions.
	AUTRES	Communes, FEADER, Département		
MAITRISE D'OUVRAGE		Commune		
PARTENARIATS		CCIL, CMAL, DRCA		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		1 pressenti et réalisé		
		<p><u>Objectifs</u> : faciliter les transmissions d'entreprises, soutenir l'emploi rural pour les initiatives favorisant la pluriactivité sur le territoire, maintenir un maillage du territoire de services de proximité, soutenir la modernisation des entreprises et orienter les porteurs de projets à recourir aux dispositifs d'aide existants</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Le projet a permis de soutenir le dernier commerce de la commune de Baccon.</p>		
INTERACTIONS		ORAC		
SOUS-ACTION		<b>8b/ Points multiservices</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	15 200 €	3 000 €, soit 19,74%	😞 Taux de consommation faible du fait qu'un seul projet a émergé.
	AUTRES	Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Privé		
PARTENARIATS		CCIL, CRCI		
RESULTATS		1 réalisé		
		<p><u>Objectifs</u> : soutenir l'emploi rural notamment les initiatives favorisant la pluriactivité sur le territoire, maintenir un maillage du territoire de services de proximité et orienter les porteurs de projets à recourir aux dispositifs d'aide régionaux existants</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Malgré une communication en début de contrat, un seul projet a émergé.</p>		
		 <small>PMS -Café de la Place - Villorceau - 3 000 €</small>		
INTERACTIONS		ORAC et maintien du dernier commerce		
SOUS-ACTION		<b>8c/ ORAC</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	0 €	7 600 €	😊 150 000 € de subvention ont été retirés à mi-parcours du fait du délai de carence.
	AUTRES	Conseil Général, Etat, Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Pays		
PARTENARIATS		CCI, CMA, DIRRECTE		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		1 étude réalisée par le Pays		
		<p><u>Objectifs</u> : soutenir l'emploi rural, maintenir un maillage du territoire de services de proximité, soutenir la modernisation des entreprises artisanales et commerciales et orienter les porteurs de projets à recourir aux dispositifs d'aide régionaux existants</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Compte-tenu du succès de la 1<sup>ère</sup> ORAC, le Pays a lancé, dès la fin du délai de carence, l'étude pré opérationnelle à la 2<sup>ème</sup>.</p>		
INTERACTIONS		Aide au dernier commerce et PMS		

## Action 9 : Soutenir une activité agricole durable et diversifiée

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		9a/ Encourager une agriculture respectueuse de l'environnement et réduire les risques de pollution		
FIN.	CONTRAT DE PAYS	67 300 €	59 700 €, soit 88,71%	☹ Action sous consommée
MAITRISE D'OUVRAGE		Exploitations agricoles, CUMA, syndicat, Pays		
PARTENARIATS		Loiret Nature Environnement, Chambre d'Agriculture du Loiret, FD CUMA		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p>7 projets réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : résorber et prévenir les pollutions</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : De nombreux projets d'aires de lavage ont émergés mais à mi-parcours, ce type d'investissement n'était plus éligible au Contrat. De 2008 à 2010, les projets financés concernaient les diagnostics biodiversité et du matériels pour les pratiques culturales simplifiées.</p>		
		 <p>Aire de lavage et de remplissage – 30 900 €</p>		
SOUS-ACTION		9b/ Développer les productions d'énergie renouvelable		
FIN.	CONTRAT	40 000	0 €, soit 0 %	☹ Malgré des projets, aucune réalisation
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p><u>Objectifs</u> : promouvoir les démarches d'agriculture durable</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : Le cours de la matière première (colza) n'a pas permis de concrétiser les projets des agriculteurs.</p>		
SOUS-ACTION		9c/ Encourager les initiatives de diversification agricole, de vente directe et de visite à la ferme		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	79 000 €	69 000 €, soit 87,34 %	☹ Cette action n'est pas assez consommée.
	AUTRES	LEADER		
MAITRISE D'OUVRAGE		GDA, exploitations agricoles		
PARTENARIATS		Chambre d'Agriculture du Loiret		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p>9 projets réalisés - 1 refusé</p> <p><u>Objectifs</u> : valoriser les ressources locales, promouvoir la diffusion des produits locaux en favorisant des opérations de regroupement et le développement de la vente directe à la ferme, soutenir les actions liées à l'accueil du public, l'agritourisme et les marchés de produits locaux, et soutenir les projets de diversification agricole (production, transformation, commercialisation) qui s'exercent dans le cadre de circuits courts</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le territoire du Pays est dominé par la grande culture et donc peu de produits finis directement commercialisables aux consommateurs. La diversification se développe mais reste marginale. Ces projets ont concerné par exemple la mise en place d'une filière truffière et la fabrication de farine biologique.</p>		
		 <p>Moulin en pierre –10 000 €</p>		
SOUS-ACTION		9d/ Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti des paysages agricoles et du cadre de vie		
FIN.	CONTRAT DE PAYS	18 300 €	3 300 €, soit 18,03%	☹ Un seul projet inscrit dans cette action au cours du contrat
MAITRISE D'OUVRAGE		CUMA		
RESULTATS		<p>1 projet réalisé</p> <p><u>Objectifs</u> : valoriser les ressources locales et les savoir-faire locaux et gérer les espaces naturels situés en zones soumises à de fortes pressions périurbaines</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le matériel acheté contribue à l'entretien et à la sauvegarde du paysage et du cadre de vie au bord des Mauves.</p>		



		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES	ENSEIGNEMENTS
SOUS-ACTION		<b>9e/ Soutenir la filière de culture en porte graines</b>			
FIN.	CONTRAT DE PAYS	29 300 €	37 600 €, soit 128,33%	😊 Le taux de consommation est très satisfaisant.	
MAITRISE D'OUVRAGE		CUMA			
RESULTATS		3 projets réalisés			
		<u>Objectifs</u> : soutenir les projets de diversification agricole et résorber et prévenir les pollutions <u>Résultats obtenus</u> : L'activité porte graine s'est développée sur le canton de Patay avec l'existence de 2 CUMA investissant dans des matériels spécifiques.			


## AXE VII : ADOPTER UN POSITIONNEMENT VOLONTARISTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE PAYS

### Action 10 : Développer le potentiel touristique lié au Val de Loire Patrimoine Mondial et à la « Route du Blé en Beauce »

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>10a/ Mise en œuvre de la Route du Blé en Beauce sur le pays</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	55 000 €	22 700 €, soit 41,27%	☹ Taux de consommation faible, les coûts ont été surestimés
	AUTRES	LEADER		
MAITRISE D'OUVRAGE		Pays		
PARTENARIATS		Terre de Beauce, Pays Dunois, Pays de Beauce, Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, Pays Chartrain.		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<u>Objectifs</u> : augmenter la durée de séjour, faire connaître le patrimoine du Pays, la culture et l'histoire locale et renforcer l'attractivité touristique et l'identité du Pays et fédérer les prestataires de services et les partenaires du tourisme <u>Résultats obtenus</u> : Le Pays a adhéré à la « Route du Blé en Beauce » en 2007 et a développé un certain nombre d'actions avec les Pays partenaires. En 2010, une étude évaluative s'est déroulée modifiant les projets inscrits au Contrat.		
INTERACTIONS		Actions complémentaires aux actions 10b, 10c et 10d ainsi qu'à l'action 9c.		
SOUS-ACTION		<b>10b/ Mise en valeur des sites d'intérêt touristique et patrimonial dans la Beauce en lien avec la Route du Blé en Beauce</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	13 400 €	164 100 €, soit 1224,63 %	😊 Cette action a été sous-évaluée à mi-parcours
	AUTRES	Etat, communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		ONF, DRAC, ABF		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		2 pressentis – 4 réalisés <u>Objectifs</u> : faire connaître le patrimoine du Pays, la culture et l'histoire locales et renforcer l'attractivité touristique et l'identité du Pays <u>Résultats obtenus</u> : cette action a permis d'illuminer 2 églises inscrites sur le tracé de la Route du Blé en Beauce ainsi que l'allée du château de Chevilly et le moulin des Mouets à Artenay. Le patrimoine beauceron a été mis en valeur.		



Allée du Château – Chevilly - 133 200 €

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>10c/ Mise en valeur des sites d'intérêt touristique et patrimonial dans le val de Loire et la Beauce</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	254 200 €	230 000 €, soit 90,48 %	😊 Le taux de consommation est proche de 100 %
	AUTRES	Communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		EDF, ABF, Mission Val de Loire, Services d'Etat de la Loire, Conseil Général, ainsi que certaines associations locales		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		<p>2 pressentis - 3 réalisés</p> <p><u>Objectifs</u> : faire connaître le patrimoine du Pays, la culture et l'histoire locales et renforcer l'attractivité touristique et l'identité du Pays et promouvoir l'inscription du Val de Loire au Patrimoine Mondial de l'UNESCO</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : le principal projet portait la mise en lumière du pont et des monuments de Beaugency. Cette commune est concernée par la Loire, Patrimoine mondial et par une réserve naturelle.</p>		
		 <p><i>Aménagement des Mauves Meung – 12 800 €</i></p>		
INTERACTIONS AVEC AUTRES ACTIONS		Action complémentaire à la mise en valeur du patrimoine naturel culturel, bâti et de l'espace public		
SOUS-ACTION		<b>10d/ Développement des lieux de visite et de l'offre d'accueil et d'hébergement</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT DE PAYS	99 600 €	6 800 €, soit 6,83%	☹ Taux de consommation très faible. Deux projets ont été abandonnés et le montant de la subvention du projet restant a été diminué
	AUTRES	Etat, communes		
MAITRISE D'OUVRAGE		Communes		
PARTENARIATS		Direction Régionale du Tourisme, Comité Départemental de Tourisme		
RESULTATS		<p>3 pressentis – 1 réalisé</p> <p><u>Objectifs</u> : accroître l'offre d'accueil en soutenant les initiatives publiques et privées, augmenter la durée de séjour, diversifier l'offre d'accueil en hébergement et développer les équipements et services touristiques, fédérer les prestataires de services et les partenaires du tourisme</p> <p><u>Résultats obtenus</u> : des projets ont été identifiés mais n'ont pas été menés à terme. Seule une borne de camping-car a été créée.</p>		
INTERACTIONS		Action 10		

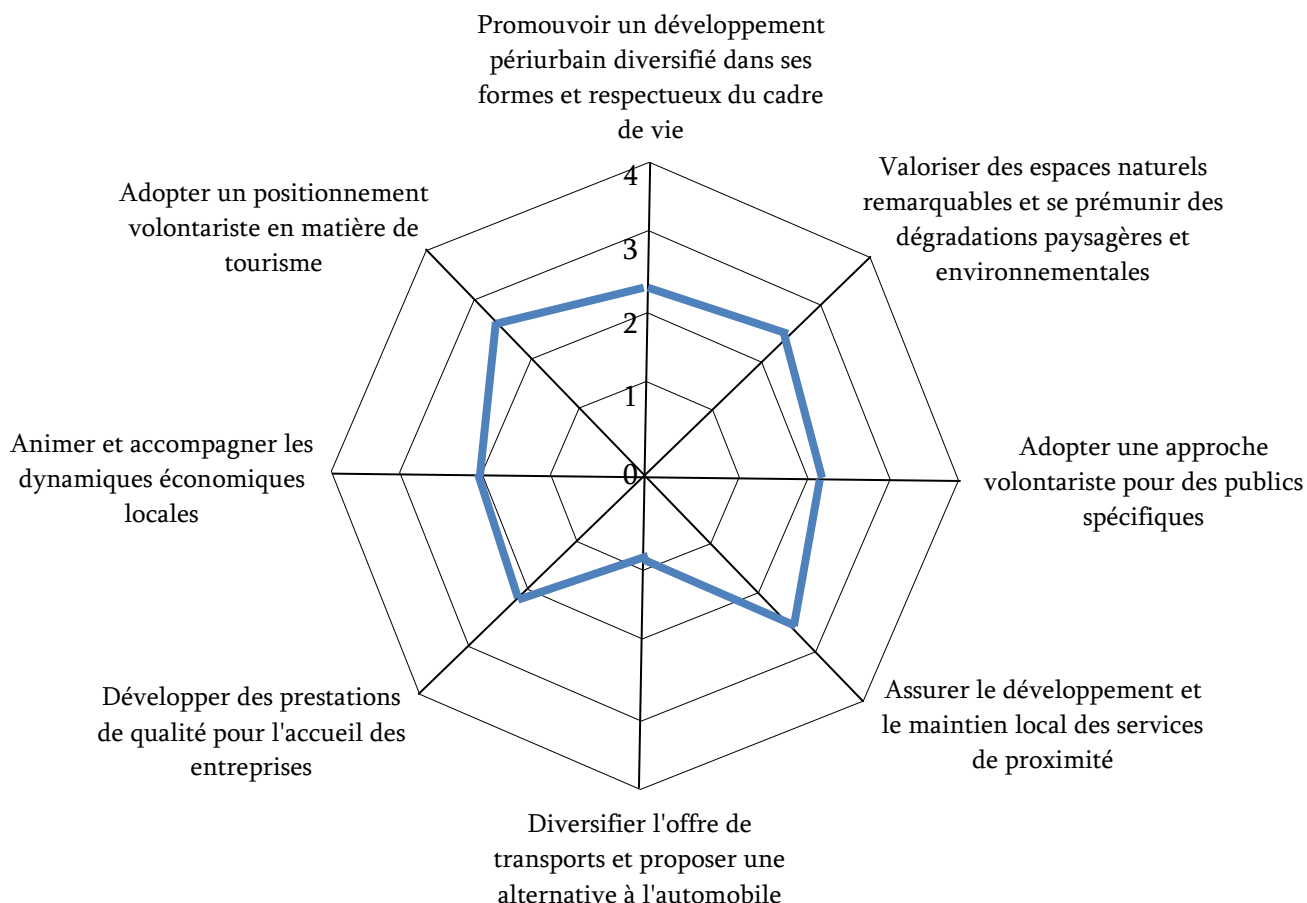
### FOND ETUDES PAYS

		PREVU	REALISE	COMMENTAIRES
SOUS-ACTION		<b>FOND ETUDES PAYS</b>		
FINANCEMENT	CONTRAT	60 000 €	49 800 €, soit 83,00 %	😊 Taux de consommation satisfaisant
	AUTRES	LEADER		
MAITRISE D'OUVRAGE		Pays		
PARTENARIATS		Ernst and Young, Paysagiste et Architecte		
RESULTATS ENSEIGNEMENTS		Intervention du bureau d'études Ernst and Young sur l'Agenda 21 Charte Paysagère et Architecturale sur le Pays Loire Beauce		

### III- L'impact des actions sur le territoire

La rose des vents suivante reprend les appréciations émises par le Conseil de Développement et le Comité Syndical lors de la présentation de l'évaluation.

#### Appréciation du niveau de réalisation des objectifs de la Charte de 2005 à travers la mise en œuvre du Contrat Régional de Pays

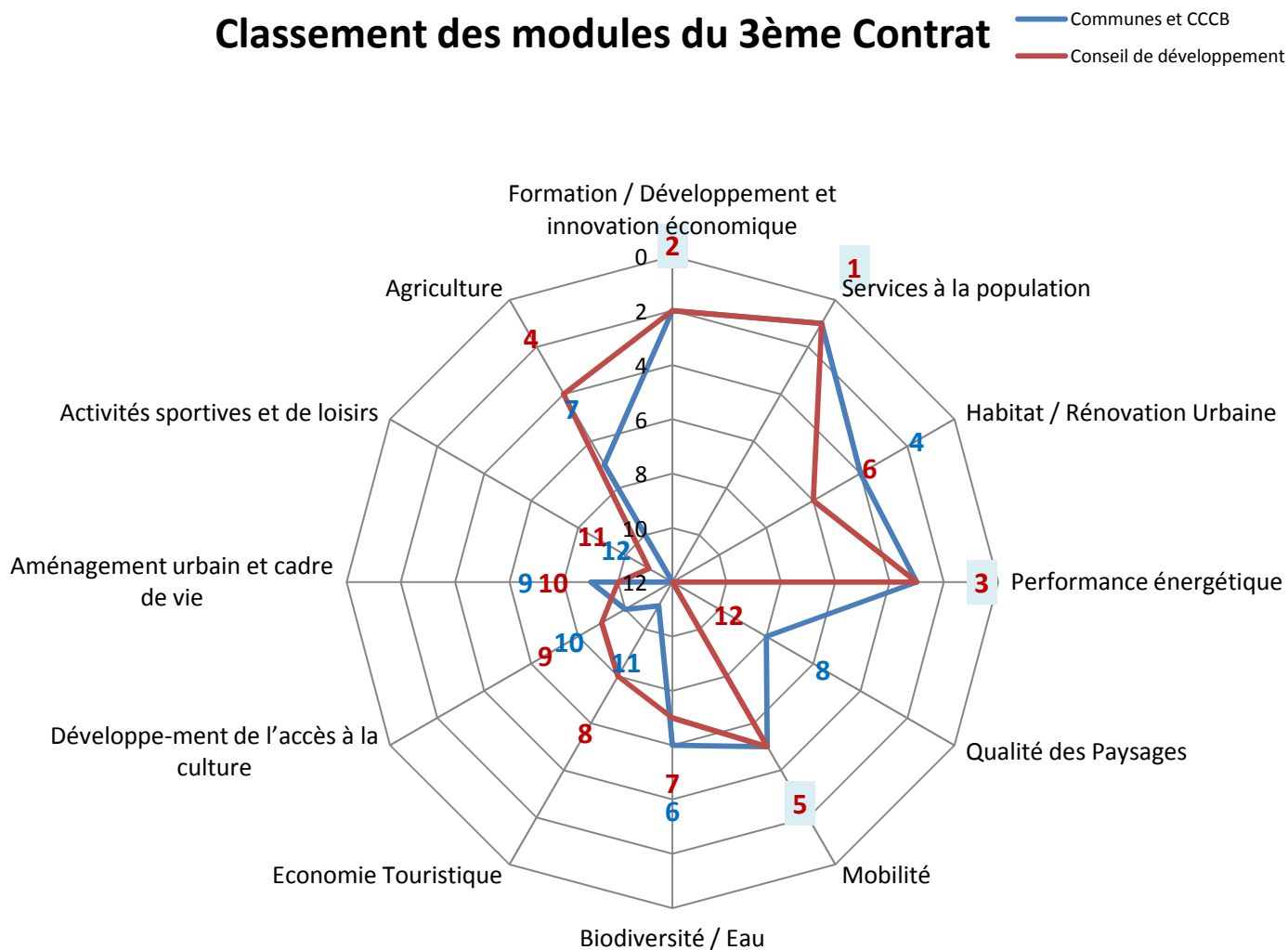


Seul l'objectif « Diversifier l'offre de transports et proposer une alternative à l'automobile » a peu été traité par ce Contrat. La création de voies douces a été subventionnée. Ce point avait déjà été mis en avant lors de l'évaluation du 1<sup>er</sup> Contrat. Il faut signaler que sur cette thématique, des actions ont été menées par la Région et le Département.

## Priorités pour le prochain Contrat

Le graphique suivant représente le classement des priorités du prochain Contrat pour le Conseil de Développement et pour les Communes du Pays et par la Communauté de Communes du Canton de Beaugency.

### Classement des modules du 3ème Contrat



Les membres du Conseil de développement et du Comité Syndical s'accordent sur les trois premières priorités que sont les Services à la population, la Formation, le Développement et l'Innovation Economique et sur la Performance Energétique. Seul le classement de deux modules est radicalement différent pour la Qualité des Paysages et l'Agriculture.